

CAHIER PEDAGOGIQUE

BIMESTRIEL

N° 5

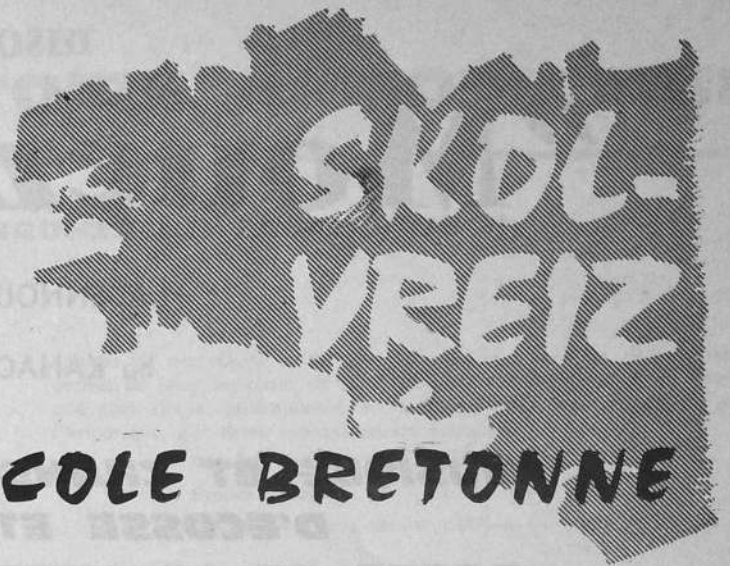
Mai - Juin 1966

1^{re} Année

Rédaction, Correspondance :

Per **HONORÉ, professeur,**
Place de la Madeleine
29 N — MORLAIX

Administration : « **SKOL VREIZ** », 6, rue
Neptune, Brest.
C.C.P. 2248-25 RENNES.



ABONNEMENTS

- Un exemplaire (6 numéros avec suppléments) 10 F.
 - Par exemplaire supplémentaire 6 F.
- Abonnements d'École ou groupés : 2 ex. : 16 F. ; 3 ex. : 22 F. ; 4 ex. : 28 F., etc.

SOMMAIRE :

- ◆ **PREHISTOIRE ARMORICAINE** : L'Age du Bronze en Armorique (I) (Tangi).
- ◆ **HISTOIRE** : La Bretagne insulaire du V^e au IX^e siècles (A. Rostren).
- ◆ **HISTOIRE DE LA LANGUE BRETONNE** : XIX^e siècle (I) (A. Keravel).
- ◆ **GEOGRAPHIE** : Le milieu humain : A. L'originalité bretonne (P. Honoré).
- ◆ **CULTURE POPULAIRE** : Le Théâtre breton (II) (P.-J. Hélias).
- ◆ **MUSIQUE** : Notes sur la Musique bretonne (III) (H. Corbes).
- ◆ **UN CHANT** : Voici fleurir les roses — Krog eo ar rozenn ruz... (harm. et prés. par F. Danno).
- ◆ **DOCUMENTS** hors-textes : L'Age du Bronze en Armorique (Tangi).
- ◆ **LANGUE BRETONNE**. — « Skol ar Brezoneg », N° 29 : Labour ar Bezin ; an Alhoueder.



Prof. Creston

Ci-contre : La récolte du goémon de dérive
(textes dans « Skol ar brezoneg », N° 29 ;
traduction jointe)

Paotred ar Bezin-tonn

(Illustration de R.-Y. CRESTON dans « Me a lenno », de Yann SOHIER)

DISQUES

"Mouez-Breiz"

PLADENNOU SONEREZ

ha KANAOUENNOU

**MUSIQUE ET CHANSONS DE BRETAGNE
D'ECOSSE ET D'IRLANDE
PAGES DE LA LITTERATURE BRETONNE**

Disques « MOUEZ BREIZ », H. WOLF — rue d'Astor - QUIMPER

EN VENTE CHEZ TOUS LES DISQUAIRES

TARIF DES ABONNEMENTS A

SKOL-VREIZ

(Cahier Pédagogique Bimestriel)

- 6 numéros par an, avec suppléments encartés (documents, traductions, notes)

ABONNEMENT SIMPLE :	
— UN EXEMPLAIRE	10 F.
ABONNEMENTS GROUPES par ECOLE :	
Supplément par exemplaire	6 F.
— DEUX Exemplaires	16 F.
— TROIS Exemplaires	22 F.
— QUATRE Exemplaires	28 F.
— CINQ Exemplaires	34 F.
— SIX Exemplaires	40 F.

Ces prix seront augmentés d'ici la fin de l'année : PROFITÉZ DU TARIF ACTUEL !

Les abonnements sont à verser au nouveau Compte-Courant Postal :



N° 6 de SKOL-VREIZ

Au sommaire :

- **PREHISTOIRE :**
L'Age du Bronze en Armorique (II).
- **HISTOIRE :**
1) *Bref résumé de l'Histoire de Bretagne.*
2) *Le Royaume de Bretagne.*
- **GEOGRAPHIE :**
Le milieu humain en Bretagne (B).
- **LANGUE BRETONNE :**
Le Breton moderne : la Renaissance littéraire du XIX^e siècle.
Le Théâtre breton (III).
- **MUSIQUE :**
Les recueils de Chansons bretonnes (3).
Un Chant populaire.
- **DOCUMENTS hors-textes :**
Planche d'art décoratif ou illustrations.
- « SKOL AR BREZONEG », N° 30.

« SKOL VREIZ », 6, rue Neptune, 29-N. Brest C.C.P. 2-248-25, RENNES

PREHISTOIRE ARMORICAINE

4 — L'ÂGE DU BRONZE EN ARMORIQUE (1)

La période d'utilisation normale et courante des sépultures mégalithiques se termine, dans notre région, au moment où les premiers objets de métal viennent d'y faire leur apparition, soit, en gros, vers — 1800. Pour la période suivante, l'Âge du Bronze, nous sommes beaucoup moins renseignés sur les sépultures ; à l'exception en effet de la période pendant laquelle s'épanouit la civilisation dite « des Tumulus Armoricaux », l'activité humaine ne nous est guère connue qu'à travers des découvertes, isolées ou regroupées en « dépôts » intentionnels d'objets de métal.

L'étude de ces objets et de leurs associations dans les découvertes a permis de jeter les bases de la chronologie relative de l'Âge du Bronze, que l'on divise généralement en trois périodes, correspondant, pour l'Armorique, aux dates approximatives suivantes :

Bronze Ancien : de — 1 800 à — 1 500

Bronze Moyen : de — 1 500 à — 1 000

Bronze Final : de — 1 000 à — 600

I — LA METALLURGIE DU BRONZE

Actuellement, on appelle « Bronze » toute une série d'alliages où les métaux essentiels sont le cuivre et l'étain. L'analyse des bronzes préhistoriques montre une composition variable, parfois assez éloignée du véritable bronze.

Au Bronze Ancien, les premiers objets sont en **cuivre** allié à un faible pourcentage d'**arsenic**, qui possède la propriété de durcir le métal. Bientôt, l'**étain** fait son apparition, en proportions très modestes d'abord, puis de plus en plus importantes.

Au Bronze Moyen, l'**étain** est toujours présent (au moins 10 %),

certaines haches à talon ayant même une teneur particulièrement forte, pouvant dépasser 20 %.

Au Bronze Final, le **plomb** apparaît dans l'alliage et y prend de plus en plus d'importance, certaines haches à douille pouvant en contenir plus de 30 % à l'extrême fin de l'Âge du Bronze.

Nous laisserons ici de côté les problèmes soulevés par l'origine des minerais et leurs traitements métallurgiques ; disons simplement que les ressources minières de l'Armorique ont pu fournir en abondance plomb et étain, ainsi qu'une partie de l'or, mais que la **quasi-totalité du cuivre a dû être importée**, depuis l'Espagne et les régions alpines en particulier.

II — L'ÂGE DU BRONZE ANCIEN

Les principaux types d'objets connus pour cette période sont :

Les haches plates, de forme plus ou moins trapézoïdale, mais assez variable. Certaines ne sont que des lingots bruts de fonderie, au tranchant épais. Ces outils devaient déjà être connus au moins sporadiquement à la fin du Néolithique, certaines haches polies semblant bien en être des imitations ; inversement, leur usage s'est prolongé assez longtemps, pendant tout le Bronze Ancien.

Les poignards, petites lames triangulaires dont la base se fixait par une rangée de rivets sur un manche en bois ou autre matière organique, sont également parmi les premiers outils de métal qui aient pénétré dans nos régions.

Les hallebardes, dont la forme rappelle, en plus massif, celle du poignard, étaient destinées à se fixer transversalement sur un manche allongé ; elles sont fréquemment asymétriques et leurs rivets, massifs, se disposent le plus souvent en trapèze ou en triangle. Ce sont des armes d'apparition nettement plus tardive que les précédentes.

Des objets de parure en or sont également connus ; parmi les plus remarquables, il faut citer, pour les tout débuts de l'Âge du Bronze, des **colliers** formés d'un mince ruban de métal, incisé en lanières dans sa partie médiane, qui appartiennent à un type bien connu dans le Nord-Ouest de l'Espagne. Plus tardives sont les célèbres « **Lunules** », d'origine irlandaise, à la forme en croissant de lune caractéristique. L'étude de ces bijoux est hélas compliquée par le fait que la plupart des découvertes anciennes ont été impitoyablement fondues pour en récupérer les quelques grammes de précieux métal.

Seules quelques rarissimes **sépultures** peuvent être attribuées avec une bonne probabilité au début du Bronze Ancien ; il s'agit de **coffres en pierres** contenant un seul corps, mais, à côté, une utilisation sporadique des mégalithes a pu, au moins localement, se maintenir un certain temps. En fait, il s'agit d'une période de transition, qui reste obscure à plus d'un égard.

III — LES TUMULUS ARMORICAUX

Vers la fin du Bronze Ancien, soit vers — 1 600, s'implante dans l'Ouest de la Bretagne une nouvelle et brillante civilisation, connue surtout par ses **sépultures sous tumulus**.

A — CONSTITUTION D'UN TUMULUS

C'est le monument funéraire typique de la fin du Bronze Ancien et du début du Bronze Moyen et l'un des vestiges archéologiques les plus courants dans l'Ouest de la Bretagne.

Extérieurement, le monument se présente comme une **butte en terre**, de taille et de forme assez variables, l'aspect actuel dépendant largement

de l'état de dégradation. Le plan est typiquement circulaire et, pour les exemplaires en bon état, les dimensions vont de 2 à 6 m de haut pour 15 à 50 m de diamètre. Dans bien des cas, la mise en culture a étalé les terres et le monument se réduit à un bombement aux limites imprécises, parfois à peine marqué au milieu d'un champ.

Au cœur de cette masse de terre se trouve la sépulture, généralement unique et protégée par un cairn d'importance variable. Cette tombe est le plus souvent creusée dans le sol et destinée à recevoir un seul cadavre avant d'être scellée par la masse des terres (à la différence des sépultures mégalithiques, collectives et périodiquement réouvertes).

La tombe est de taille variable, depuis le modeste « cercueil » long

de 1,5 m et juste suffisant pour contenir un cadavre replié jusqu'au spacieux caveau de 2 m sur 3 m. L'architecture est également variable. le plus souvent, la chambre funéraire possède des murs en pierres sèches et la couverture est assurée par une grande dalle. Assez fréquemment, les parois des extrémités sont également formées de grandes pierres. Dans d'autres cas, la tombe est un « coffre » de construction entièrement mégalithique, tandis qu'à l'opposé on connaît des chambres exclusivement en pierres sèches, couvertes par un encorbellement. Parfois enfin, devait exister une structure en bois dont on retrouve les traces sous le cairn affaissé.

Le trait saillant de cette architecture est le soin mis à établir une « dernière demeure » aussi étanche que possible aux infiltrations d'eau et de terre : tumulus en terre argileuse compacte, cairn aux pierres imbriquées comme des ardoises, caveau de construction soignée. La palme en ce domaine revient sans doute à certains coffres dont les dalles, régularisées par piquetage, s'assemblent par des rainures avec une précision que ne désavouerait pas un moderne tailleur de pierre.

Dans la tombe, le corps était déposé sur une dalle de fond, un lit de sable ou un plancher surélevé dont les débris noirâtres ont souvent été pris pour des « cendres ». Parfois, un faux plafond, disposé à mi-hauteur terminait l'aménagement de la sépulture. Malgré l'acidité du sol armoricain, des squelettes ont été assez souvent retrouvés, bien protégés par la tombe, ou, cas fréquent près de la côte, reposant sur un lit de sable marin, riche en calcaire.

Typiquement, le corps était couché « en chien de fusil », sur le côté gauche en général, les mains ramenées vers le visage. Cette posture, constante même quand la taille du caveau aurait permis d'allonger le cadavre, avait sans doute une **signification rituelle**.

A côté des tombes sous tumulus, il existe un grand nombre de sépultures analogues, mais que rien ne signale à priori en surface. Pour la plupart, tout concorde (architecture, rituel funéraire, mobilier) pour les rattacher à la Civilisation des Tumulus.

B — CLASSIFICATION ARCHEOLOGIQUE DES TUMULUS

L'étude des objets retrouvés dans les tombes permet de les séparer en deux séries.

On ne connaît qu'une trentaine de monuments se rapportant à la première de ces séries ; elles forment un ensemble remarquable par son homogénéité et sa richesse. Le mobilier funéraire comprend en particulier de remarquables **pointes de flèches en silex taillé**, d'une extrême finesse, à rôle uniquement funéraire ; leur forme est variable et on en reconnaît trois types : triangulaire et ogival, court ou long. Ces objets sont représentés dans une même tombe par quelques unités ou plusieurs dizaines d'exemplaires.

Armes et outils de métal sont également bien représentés dans ces sépultures : ce sont essentiellement des haches, de forme voisine des haches plates mais plus évoluées puisque pourvues de légers rebords ; des poignards triangulaires dont le manche en bois pouvait porter de minuscules **clous d'or** dessinant une ornementation géométrique ; certaines lames, plus allongées, passent à de véritables épées ; des halberdes peuvent également apparaître, ainsi que divers objets : **épingles** comparables à celles connues en Europe centrale, pointes de flèches en bronze,

menus **bijoux en or** et objets en pierre polie déterminés comme « **bras-sards d'archer** » et « **bâtons de commandement** ».

Les tombes de la première série se caractérisent donc par la présence de pointes de flèches en silex, l'abondance du métal et l'absence de la céramique. **Dans la seconde série** au contraire, les objets en bronze ne sont qu'irrégulièrement représentés (au mieux, un poignard ou exceptionnellement une hache), tandis que **la poterie devient l'élément essentiel du mobilier funéraire**.

En principe, on ne trouve qu'un vase par tombe ; il s'agit d'une poterie biconique, qui peut comporter des anses plates, « en ruban », en nombre variable (de 1 à 4 et exceptionnellement 6) ou ne pas en posséder du tout. Ces anses vont du rebord à la carène séparant les deux parties de la panse. Ces vases portent assez fréquemment un décor incisé géométrique, généralement à base de « dents-de-loup » et de « feuilles géométriques », qui s'organise à partir des points saillants (bord, carène, de fougère), qui s'organise à partir des points saillants (bord, carène, anses, fond) tout en marquant une nette prédilection pour la partie supérieure du vase.

C — CONCLUSIONS

Quelle signification faut-il donner à ce mode de sépulture, nouveau en Armorique, et quelle est la valeur de la subdivision de ces tombes en deux séries ?

A travers les vestiges archéologiques on peut tenter de se représenter la structure sociale d'alors ; on a de bonnes raisons de penser que, vers — 1 600, débarquèrent, venant probablement de l'Europe du Nord, quelques bandes d'envahisseurs dont les chefs furent inhumés dans les tombes de la première série. Il semble que cette « aristocratie » se soit réservée plus ou moins la possession du métal et qu'elle ait pratiqué un commerce assez actif, avec le monde méditerranéen et mycénien en particulier. Quelques trouvailles attestent ces trafics ; il faut d'ailleurs noter que la structure sociale semble avoir été comparable de part et d'autre : de petits chefs guerriers régnant sur une population dont l'économie paraît avoir été basée sur l'élevage plutôt que l'agriculture.

Rapidement, toutefois, le rituel funéraire se modifie, les échanges se raréfient tandis que le nouveau mode de sépulture se répand dans l'intérieur du pays. Les derniers monuments de la seconde série durent être édifiés en plein Bronze Moyen, jusqu'aux alentours de — 1 200.

Les tumulus sont typiquement édifiés en des lieux dégagés (sommets, bords de plateaux, flancs de coteaux) et sont assez souvent concentrés en petits groupes pouvant atteindre une dizaine de tombes parfois très rapprochées, mais parfois plus dispersées.

Ces monuments sont pratiquement cantonnés à l'ouest d'une ligne joignant Saint-Brieuc à l'estuaire de la Vilaine ; dans cette zone, les tombes des deux séries se répartissent différemment : première série essentiellement littorale et seconde plus largement répandue avec quelques concentrations importantes dans l'intérieur, en particulier au sud des Monts d'Arrée, sans doute en liaison avec les ressources minières de la région de Poullaouen - Le Huelgoat.

TANGI.

● La planche en hors-texte qui illustre la présente étude est, comme les précédentes, l'œuvre de notre collaborateur Tangi. — N.D.L.R.

LEGENDE DES FIGURES

(V. PLANCHE HORS-TEXTES)

- 1 — Carte de répartition des Tumulus de l'Age du Bronze : A) Monuments de la première série ; B) Autres monuments.
- 2 — Tombe en coffre « à rainures » : A) Coffre composé de 5 dalles ; B) Dalle de couverture avec rainure s'emboîtant sur le coffre ; C) Détail de l'assemblage des dalles.
- 3 — Tombe construite partiellement en pierres sèches, avec le squelette dans sa position caractéristique.
- 4 - 5 - 6 — Quelques types de poteries biconiques des tombes de la seconde série (le décor n'a pas été figuré). (Echelle 1/3.)
- 7 — Les trois types de pointes de flèches en silex des tombes de la première série. (Echelle 1/2.)
- 9 — Vue en coupe d'un Tumulus de l'Age du Bronze.
- 8 — Poignard triangulaire en bronze. (Echelle 1/3.)

LA BRETAGNE INSULAIRE DU V^e AU IX^e SIÈCLE

par Anna ROSTREN

I. — LA BRETAGNE A LA FIN DE L'OCCUPATION ROMAINE

Après les victoires de **Julius Agricola** (78-84 ap. J.C.), qui portèrent la frontière romaine au Firth of Forth et à la Clyde, l'île de Bretagne resta, durant près de quatre cents ans, **une province de l'Empire**. La population était groupée dans des cités comme York ou Lincoln, gouvernées par des officiers municipaux, gardées par des murs massifs, reliées entre elles par un réseau de routes. Durant des siècles de paix, la richesse de l'île progressa. Le commerce se développait dans le port de Londres (**Londinium**) ; l'agriculture était florissante, les ressources minérales exploitées : étain de Cornouaille, plomb du Somersetshire et du Northumberland, fer de la forêt de Dean.

Cependant les maux qui sapèrent lentement l'Empire romain eurent également leur retentissement sur la prospérité de l'île. Comme en Italie ou en Gaule, la population déclina, les domaines des propriétaires terriens augmentèrent aux dépens des cultivateurs, devenus des serfs dans les chaumières groupées autour des luxueuses villas des maîtres. Les mines exploitées par le travail forcé furent une source infinie d'oppression, et le travail industriel se trouva entravé par des lois transformant chaque métier en une caste héréditaire. Villes et campagnes furent également écrasées par de lourdes taxes. Surtout, le système despotique du gouvernement romain écrasait toute indépendance locale : les hommes oublièrent la façon de défendre leur pays quand ils oublièrent comment le gouverner.

II. — LA FONDATION DES PREMIERS ROYAUMES BRETONS

En retirant ses légions en 410, l'empereur **Honorius** exhortait les « cités » à subvenir elles-mêmes à leur défense (1). Beaucoup de ces circonscriptions avaient été des royaumes avant la conquête romaine. Sous les Romains s'était instaurée une forme républicaine de gouvernement dont le siège était la ville principale de chaque État. Au moment où le pouvoir de Rome s'effondrait, ces États semblaient capables d'aligner des forces militaires pour lutter contre leurs assaillants, les Pictes, qui furent rejetés dans leurs montagnes après une lutte désespérée.

Au V^e siècle, ces républiques se transformèrent en monarchies. On peut penser que l'établissement de royaumes héréditaires fut précédé d'une période de dictature où le pouvoir fut saisi par les hommes les plus puissants désignés par le terme « **ti(g)ern** » (lord, land-lord), comme en gaélique.

Parmi ces nouvelles souverainetés, la première est celle de **Vortigern** ou **Guorthigirn**, représenté, dans les écrits de Gildas notamment, comme un roi suprême, un « superbe tyran ». Son autorité s'étend sur une partie considérable de ce qui avait été la Bretagne romaine et il semble avoir sous ses ordres d'autres rois tels :

Guoyrancgon, roi de Kent,

Ambrosius, qui reçoit l'ouest,

De tels signes de décadence étaient communs à toutes les provinces de l'Empire, mais en Bretagne d'autres faiblesses s'y ajoutaient : **l'île était affaiblie par un manque d'unité**. Si, dans les villes, les Bretons conquis s'étaient romanisés, à la campagne, sur de vastes espaces, les ruraux continuaient à parler leur propre langue, conservaient une certaine allégeance envers leurs chefs nationaux, maintenaient même leurs lois originales.

Une telle scission entre les deux éléments de la population incita les Pictes, restés dans les Highlands à l'abri des conquêtes romaines, à attaquer à leur tour. Tentés par la faiblesse de la province, ils effectuèrent plusieurs incursions au cœur de l'île. De tels raids étaient difficilement réalisables sans une aide de l'intérieur. Ainsi donc, il y avait non seulement désunion entre les populations romanisées et non romanisées de Bretagne, mais encore alliance entre ces dernières et le peuple libre des Pictes.

Dès 367 d'ailleurs, les garnisons romaines s'étaient retirées du Nord et de l'Ouest du pays où le pouvoir fut laissé aux mains de princes bretons. Le reste de la province, en dépit des difficultés, demeura officiellement sous l'autorité de Rome jusqu'en 410, date à laquelle les légions furent rappelées en Italie envahie par les Goths. Il semble cependant qu'entre 417 et 430 se situe une réoccupation partielle de la Bretagne par les Romains, tentative sans lendemain, qui se heurta aux nouvelles souverainetés bretonnes que voyait naître cette première moitié du V^e siècle.

Pascent, maître dans la haute vallée de la Wye où ses descendants régnaient encore au IX^e siècle, comme en témoigne un monument élevé près de Llangollen par le dernier roi de Powys, mort en 854.

Vortigern est le fondateur du royaume de **Powys**, capitale **Viriconium** (Wroxeter) qui, au début, occupait le centre du Pays de Galles (bassin de la Severn), comme autrefois les **Cornovii**. Ce domaine s'étendit ensuite vers le Nord par la conquête du bassin de la Dee, de Chester à sa source (Chester aussi appartenait aux **Cornovii**, selon Ptolémée). Après Vortigern, le territoire de Powys (ou des **Cornovii**) fut divisé entre ses fils, mais ce partage fait sous la forme d'une royauté collective, ne semble pas avoir nui à l'unité politique du royaume.

Quant à la république des **Silures**, elle incluait une grande partie du Monmouthshire, de l'Herefordshire conquis par les Germains au VII^e siècle, s'étendait à l'est dans le Gloucestershire (forêt de Dean) et à l'ouest dans le Glamorgan détaché bientôt par un partage d'héritage. Sa capitale était **Venta Silorum** (Caerwent). La république fut transformée au début du V^e siècle en un royaume de **Gwent** par un certain **Caratacus**, connu dans la tradition galloise sous le nom de **Caradawc Vreichvras** (Caradawc aux bras forts), né vers 390-400. Remarquons que le premier souverain portait le même nom que le roi détrôné par les Romains 400 ans auparavant. Les descendants de Caradawc continuèrent à diriger Gwent durant près de 700 ans jusqu'à l'annexion du pays par les Normands.

(1) Le mot « cités » désignant les circonscriptions administratives de la Bretagne romaine.

Au sud, la **Domnonée** incluait la Cornouaille, le Devon et le Somersetshire. Cette Domnonée insulaire semble avoir eu avec la Domnonée armoricaine des liens très étroits, parfois même des souverains communs. Sa capitale était **Isca Dumnoniorum** (Exeter). Ayant eu, comme les précédents, une constitution républicaine, elle fut, durant le V^e et le début du VI^e siècle, dirigée par une famille de princes dont beaucoup devinrent légendaires. Citons par exemple :

◆ **Eudav**, qui devint roi après avoir mené une rébellion contre les Romains,

◆ **Cynan** (Conan Meriadoc), son neveu, qui dirigea une expédition victorieuse contre l'Armorique,

III. — LA CONQUÊTE PAR LES PEUPLES GERMANIQUES.

Le départ des Romains avait abandonné l'île à la menace d'invasion : les **Pictes** se renforçaient en faisant alliance avec des maraudeurs d'Irlande (les **Scots**) dont les navires ravageaient la côte ouest, ainsi qu'avec d'autres pirates encore plus dangereux qui pillaient les côtes de la Manche.

Un roi breton, **Vortigern**, résolut de briser la ligue des Pictes, des Scots et des Saxons en détachant contre elle une bande de **guerriers jutes** qui sévissaient sur la côte est. Ainsi, attirés par les habituelles promesses de terres et d'argent, les mercenaires débarquèrent à l'embouchure de la Tamise, dans l'île de **Thanet**, en 449.

Les **Pictes** étaient à peine dispersés que le danger vint, pour les **Bretons**, des **Jutes eux-mêmes**. Lors du paiement éclatèrent des dissensions qui conduisirent à l'effroyable dévastation du pays. Les Jutes, vainqueurs des Bretons à **Aylesford**, s'implantèrent dans l'est du **Kent**. Tandis que les plus riches propriétaires s'enfuyaient par mer en grande panique, les Bretons pauvres se réfugiaient dans les collines et les forêts jusqu'à ce que la faim les tirât de leurs repaires et les asservit à leurs vainqueurs.

En vain certains cherchaient abri derrière les murs de leurs églises ; la rage des Jutes semblait s'être déchainée plus féroce-ment encore contre le clergé. Les prêtres furent tués à l'autel, les églises incendiées, les paysans empalés

En cela, la conquête de la Bretagne diffère de la conquête de la Gaule par les Francs ou de celle de l'Italie par les Lombards. **La Bretagne devint Angleterre**, c'est-à-dire la terre non des Bretons mais des Anglais. Sans doute quelques vaincus demeurèrent-ils comme esclaves sur les terres des conquérants et quelques termes de leur vocabulaire se mêlèrent-ils curieusement à la langue anglaise, mais quand la conquête se fut poursuivie durant un siècle et demi les Bretons avaient disparu de la moitié du pays qui avait été le leur et la langue, la religion, les lois de leurs vainqueurs régnaient sans rivaux de l'Essex au Derbyshire et à l'estuaire de la Severn, de la Manche au Firth of Forth.

Bientôt les **Angles** pénétrèrent dans l'estuaire du Forth et celui de la Humber. **York**, qui avait été capitale de la Bretagne et siège du préfet romain, n'était plus qu'une ruine désolée comme les cités voisines. Une résistance farouche (thème des chansons bretonnes) fut opposée aux pirates qui prirent enfin le royaume le plus septentrional, celui de **Bernicie**. (Deira et Bernicia furent réunies en 588 pour former le royaume de Northumbrie).

Au sud-ouest, les **Saxons** apparurent dans les eaux de Southampton. Arrêtée en 520 par un succès breton au **Mont Badon**, leur avance se poursuivit avec les victoires de **Deorham** et d'**Uriconium** dont un barde breton pleure la destruction.

*« Levez-vous, filles, et voyez la terre de Kyndylan !
La cité de Pengwern est en flammes.
Malheur à votre ardente jeunesse !*

*Un arbre couvert de chèvrefeuille
Echappera peut-être aux flammes
Mais il arrivera ce que Dieu voudra...*

Llywarch-Hen (Chant de la mort de Kyndylan, VI^e siècle).

◆ **Kynvavr** (Conomor), tyran de Domnonée qui siégeait à Carhaix et identifié, dans l'histoire de Tristan, au roi Marc de Cornouaille, **Custennin « Corneu »**, envoyé par son frère, roi en Armorique, au secours des Bretons menacés par les raids des Pictes et des Scots. Custennin, ou Constantin, mena les Bretons à la victoire et fut choisi comme roi de la Cornouaille à la forêt de Dean.

◆ **Gereint**, héros du conte médiéval « Gereint ab Erbin » et, selon la tradition, cousin de **Arthur** qui combattit si vaillamment au **Mont Badon** (« Mons Badonicus ») contre les Saxons.

En effet, la lutte contre les **Jutes**, les **Saxons** et les **Angles**, et contre les **Pictes** et les **Scots**, fut le souci constant des royautés bretonnes qui finirent par succomber dans ce combat inégal.

Un siècle après leur débarquement, les conquérants n'étaient encore connus de leurs ennemis bretons que comme des « barbares, des loups, des chiens échappés du chenil du barbarisme, haïssables à Dieu et aux hommes ». Selon les prophéties, leurs terribles ravages touchaient à leur fin et au bout d'un autre siècle, leur emprise sur le pays serait secourée.

Pourtant la conquête se poursuivait, entraînant le repli des Bretons et l'émigration de nombre d'entre eux en Armorique et jusqu'en Galice. Au lieu d'un chaos de peuples, les conquérants étaient maintenant rassemblés en trois grands groupes :

— **Royaume des Angles** au Nord, de la Humber au Forth (Northumbrie),

— **Royaume des West-Saxons** au Sud (Wessex).

— **Royaume des Mid-Britain** entre les deux (Mercie).

Durant deux cents ans, l'histoire de l'Angleterre fut dominée par la lutte des rois de Northumbrie, Wessex et Mercie pour établir leur suprématie.

A l'ouest de la Bretagne, s'étendaient les royaumes non conquis de **Strathclyde**, **Cumbrie** (de la Clyde à la Dee) et les petits Etats bretons du Pays de Galles : **Gwynedd**, **Powys**, **Dyfed**, **Gwent**.

La région de Chester formait le lien entre les deux groupes. Ce fut là que le roi de Northumbrie attaqua en 613. Deux mille moines étaient rassemblés dans le monastère de Bangor Iscoed. Après avoir jeuné et prié Dieu trois jours, ces ascètes suivirent l'armée bretonne au champ de bataille et furent les premiers à succomber.

Les royaumes bretons étaient désormais complètement séparés les uns des autres. Par leur victoire à **Deorham**, les West-Saxons avaient coupé les Bretons du Devon et de la Cornouaille du corps de leur race. La victoire de **Chester** brisa encore en deux ce corps, séparant les Bretons de Galles et ceux de Cumbrie et Strathclyde. Cette victoire, en outre, excitait les rêves ambitieux des souverains de Northumbrie, si bien que, contre eux, en 633, **Cadwallon**, un roi gallois, s'allia au roi de Mercie.

Les alliés d'abord victorieux, **Cadwallon** se donna la joie de piller York, mais le roi de Northumbrie ayant rassemblé ses forces, dressa une croix de bois auprès du mur romain et demanda à son armée de prier avant l'attaque, qui fut fulgurante. **Cadwallon**, l'un des derniers grands héros de la résistance bretonne, tomba en combattant sur le « champ du ciel » comme on appela ensuite le champ de bataille. Durant un siècle encore, jusqu'en 758, l'armée northumbrienne continua de harceler ses voisins. Chassant les Bretons de **Cumbrie** du Sud, elle fit du district de Carlisle, le **Lake District**, une terre anglaise. Enfin, elle s'empara de la capitale du **Strathclyde** : **Alclud** (Dumbarton).

A la fin du VIII^e siècle, poussant au-delà de la Severn dont le cours supérieur avait jusque là servi de frontière entre Bretons et Anglais, **Offa de Mercie** expulsa le roi de **Powys** de sa capitale. Celle-ci changea son nom de **Penngwynn** contre celui de **Scrobsbyryg** ou **Shrewsbury** (la ville au milieu des taillis). Une fortification « **Offa's dyke** », allant de l'embouchure de la Wye à celle de la Dee et plusieurs colonies d'Anglais gardèrent la nouvelle frontière du royaume de Mercie. Ici, comme dans les récentes

(Suite page 8)

Poblou Breiz-Veur hag
Iwerzon e-pad ar VII^{ed} kantved
Les peuples de Bretagne et
d'Irlande au milieu du VII^{es}.

KELTIA

etre ar V^{ed} hag an IX^{ed} kantved

La CELTIE

du V^{em} au IX^{em} siècle

Skeul - Echelle
0 50 100 150 Km

Kelted - Celtes	Germaned-Germains
Bretoned Bretons	Juted Jutes
Skoted Scots	Sazon Saxons
Pikted Picts	Angled Angles



HARZOU - LIMITES

- e 473
en 473
- - - - - etre 491 ha 500
entre 491 et 500
- - - - - e-pad ar VII^{ed} kantved
durant le VII^{em} siècle
- e-pad an IX^{ed} kantved
durant le IX^{em} siècle

LA BRETAGNE INSULAIRE DU V AU IX SIÈCLE (suite)

conquêtes des Northumbriens et des West-Saxons, la vieille tactique consistant à chasser le vaincu du sol était définitivement abandonnée. Une partie des Gallois choisit de demeurer parmi leurs conquérants anglais sans être inquiétés et ce fut sans doute pour harmoniser les relations entre les deux peuples qu'Offa réalisa le code des lois qui porte son nom.

De leur côté, les Saxons de l'Ouest progressaient avec le même acharnement, envahissant le Somersetshire jusqu'alors tenu par les Bretons, puis se rendant maîtres (VIII^e siècle) du royaume rétréci de **Dyfnaint** qui garde encore trace de son vieux nom dans la forme « Devon ».

Au début du IX^e siècle, le roi de Wessex marcha jusqu'au cœur de la Cornouaille dont la population était encouragée à la résistance par les pirates nordiques (Vikings) qui commençaient à se répandre en mer d'Irlande. Il fallut huit ans de luttes pour faire céder le dernier bastion de l'indépendance bretonne.

En tant que nation, la Bretagne avait disparu lors de ses défaites à Deorham et à Chester. Parmi les peuples bretons qui avaient continué la lutte contre les trois royaumes anglais, ceux de Cumbrie et de Strathclyde s'étaient déjà pliés à la loi northumbrienne ; ceux de Galles reconnaissaient la suprématie de la Mercie et lui payaient tribut (au cours des siècles suivants, ils devaient réussir à reconquérir une indépendance qu'ils maintinrent jusqu'au XVI^e siècle). Le dernier Etat breton resté inconquis, la Cornouaille (West Wales) passait sous la domination du Wessex.

Anna ROSTREN.

NOTE. — La plupart des éléments de la présente étude ont été recueillis dans les travaux du professeur H.M. Chadwick et de ses collaborateurs et continuateurs : Voir « *Studies in Early British History* » (Cambridge University Press). — A.R.

" SKOL VREIZ " VA PAZ...

LA VIE BRETONNE (juillet 1966)

« *Skol Vreiz - L'Ecole Bretonne* ». — En tête des chroniques de ce cahier pédagogique, d'excellente présentation, la suite de l'étude de Tangi sur la Préhistoire armoricaine : ce remarquable travail fait le point des dernières découvertes concernant les monuments mégalithiques. A noter également le début d'une « étude sommaire du Théâtre breton », par P.-J. Hélias. Une publication à laquelle toutes les municipalités de Bretagne devraient abonner les écoles de leur ressort. »

BRUD (Niv 22)

« *Emañ o paouez dond er mhez eil niverenn SKOL VREIZ - L'ECOLE BRETONNE, eur gelaouenn nevez, savet evid ar skoliou.* »

« *Tamm-ha-tamm, e teu ar Geleznadurez a-vremañ da rei mañ a blas e roll ar studiu d'an traou o tenna d'ar hornad-bro ma vever ennañ. Ne vez ket evelse rentet pounerroh labour ar vugale, er hontrou : plijet e vezont ok anaoud doareou, pinvidigeziou hag ezommou o bro, ha frouezuz kenañ e teu o studiu da veza, gand nebeuth a boan...* » (Pennad Emgleo-Breiz an 12 a viz kerzu 1965).

[BRUD, revue littéraire en langue bretonne. — Traduction : Vient de paraître, le second numéro de « S.V. - L'E.B. », une nouvelle publication, créée pour les écoles. — Peu à peu, la Pédagogie contemporaine en vient à donner plus de place dans les études aux faits de la région où l'on vit. Le travail des enfants ne s'en trouve pas alourdi, bien au contraire : connaître les caractéristiques, les richesses et les besoins de leur pays les intéresse, et leurs études en deviennent plus fructueuses, avec moins de peine...]

Communiqué de la Fondation Culturelle Bretonne, dans la presse régionale, le 12-12-65, et à Radio-Bretagne émission bretonne, le 13-12-65.]

L'ENSEIGNEMENT LAIQUE DU FINISTERE (mai 1966)

« Nous avons reçu le troisième numéro de « *SKOL VREIZ - L'ECOLE BRETONNE* », cahier pédagogique créé afin de fournir aux maîtres une documentation abondante et variée, puisée aux meilleurs sources, sur l'histoire, la géographie, la littérature, les arts de la Bretagne. Les textes, les schémas de cours, les documents qui y sont publiés faciliteront l'étude dans nos écoles de notions se rapportant à la Civilisation régionale. »

« La pédagogie moderne accorde, on le sait, une place importante à l'étude du milieu local et régional. Les éléments de Civilisation régionale s'insèrent tout naturellement dans les programmes d'histoire, de géographie, de français, d'éducation artistique, sans leur apporter de surcharge, mais, bien au

contraire, en donnant un éclairage très concret à des notions souvent abstraites. L'intérêt suscité chez les élèves par l'évocation de faits locaux et régionaux rend le travail scolaire plus fécond, et c'est en définitive tout l'enseignement qui tire bénéfice de l'introduction dans les études de connaissances précises sur la région. »

« Rédigé par un groupe d'enseignants publics et de spécialistes, le Cahier « *SKOL VREIZ* » a déjà retenu l'attention de nombreux maîtres et aussi celle de beaucoup d'amis de notre culture régionale, par l'intérêt de ses chroniques et par sa présentation soignée. Ses pages consacrées à la Préhistoire armoricaine, à la Littérature bretonne, à l'Histoire et à la Géographie de notre région, ont été particulièrement remarquées... »

(Même communiqué dans d'autres Bulletins syndicaux)

CAHIERS PEDAGOGIQUES DE L'ACADEMIE DE RENNES (N° 1)

« ... L'ensemble de la documentation offerte par « *SKOL VREIZ* », est puisée aux meilleures sources, mais sans excès d'érudition. Généralement une bibliographie, sommaire mais se référant aux derniers travaux, permet aux collègues intéressés d'orienter leurs lectures et recherches personnelles dans les diverses matières. »

« ... Par lettre en date du 31 janvier 1966, Monsieur l'Inspecteur d'Académie adjoint au Recteur a fait part à Messieurs les Inspecteurs d'Académie de l'intérêt porté par Monsieur le Recteur à l'enseignement régional, en leur signalant le « sérieux du contenu et la qualité pédagogique de la présentation, de « *SKOL VREIZ* ». »

« Monsieur le Recteur vous saurait gré, — conclut la lettre de Monsieur l'Inspecteur d'Académie S. JANIN, — de favoriser la diffusion de cette publication, en recommandant aux établissements et aux bibliothèques scolaires de s'y abonner. »

LE PEUPLE BRETON (N° 30)

« Une documentation pratique sur la « matière bretonne ». ... Ces cahiers (...) contiennent des séries de documents, remarquablement présentés, sur l'Histoire et la préhistoire, les faits géographiques, les chants populaires, etc., de la Bretagne. »

« Un certain nombre d'autres publications, que nous remercions ici, en nous excusant de ne pouvoir les citer toutes, ont fait part à leurs lecteurs de l'existence de *SKOL VREIZ* : la majorité des quotidiens bretons, LA BRETAGNE A PARIS, LE PAYS BRETON, BREIZ, AL LIAMM, CELTIA, L'AVENIR, etc... »

4 - Marevez ar brezoneg-breman - Période du breton moderne
(De 1650 à nos jours)

B. - XIX^e Siècle

par A. KRAVEL

LA LANGUE : Ses limites - Qui la parle ?

◆ Limites.

Les deux premières enquêtes réalisées sur les limites de l'aire linguistique bretonne datent, l'une de 1806 (enquête de Coquebert de Montbret), l'autre de 1878-1886 (enquête de Paul Sébillot). D'un relevé à l'autre, c'est-à-dire en trois quarts de siècle, on note quelques reculs locaux, surtout dans la partie sud du Vannetais (d'Elven à l'embouchure de la Vilaine).

L'îlot bretonnant dans la presqu'île de Guérande subsiste encore, quoique réduit à quelques centaines de personnes, au moment de l'enquête de Sébillot : le breton de Bourg-de-Batz sera d'ailleurs étudié quelques années plus tard par Emile Ernault.

En fait, on aura pu le constater en regardant la carte publiée dans *Skol Vreiz* n° 4, la limite est de la langue bretonne aura relativement peu changé depuis le XVII^e siècle : en certains points, le recul n'est que de quelques kilomètres...

Mais ce n'est pas sur les variations de cette ligne qu'il faut se baser pour juger de la résistance du breton à la poussée du français. La ligne tracée sur la carte de Plouha à Billiers n'est en réalité que la « frontière » entre deux parlers paysans : le breton et le patois « gallo »...

Il n'y a pas de véritable frontière géographique entre le breton et le français, ou bien il conviendrait de tracer un grand nombre de pointillés à l'intérieur même de la Basse-Bretagne, autour des villes, de certains ports, de certaines grosses bourgades où l'usage du breton a marqué quelques fléchissements dans la majorité de la population, sans nulle part aboutir à un abandon total...

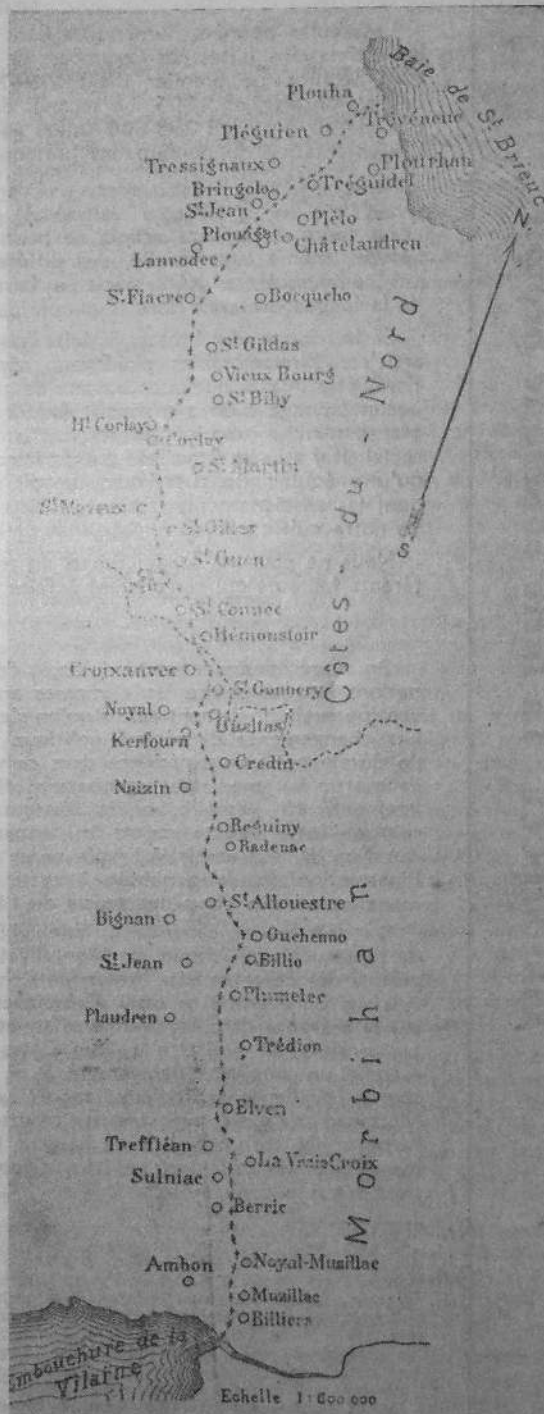
◆ Qui parle breton ?

La situation exacte de la langue à l'intérieur de la zone bretonnante n'a fait l'objet d'aucune étude au cours du XIX^e siècle pas plus que dans les périodes précédentes. On doit se contenter du témoignage des générations nées vers le milieu du XIX^e siècle et que nombre d'entre nous ont pu recueillir dans un passé encore proche. On peut, sur cette base, admettre que, dans la plupart des petites villes, dans à peu près tous les bourgs, le breton est, avant 1900, la langue véhiculaire normale, la langue quotidienne de 90 à 95 % de la population.

Seuls les « bourgeois » (notaires, riches commerçants et propriétaires, les fonctionnaires de rang élevé et, bien entendu, les « étrangers » au pays : Hauts-Bretons, provinciaux, Parisiens d'origine) ne se servent pas de la langue bretonne, bien qu'une proportion non négligeable d'entre eux la comprennent, et que quelques-uns sachent s'en servir à l'occasion. Dans les villes moyennes, le breton est toujours d'usage courant sur les chantiers, dans les ateliers, dans le commerce.

Quant à la population rurale et maritime, dans sa quasi-totalité, elle n'use que de la langue bretonne (1).

(1) On doit noter que c'est seulement dans de rares ports, tel Concarneau, que l'usage du breton s'est perdu dans la population locale.



Carte d'ensemble, par communes, des limites de la langue bretonne (Paul Sébillot : *La langue bretonne, limites et statistique*. Revue d'Ethnographie, 1886 ; p. 16)

Jusqu'à l'institution, sous la III^e République, du service militaire et de l'obligation scolaire, le français n'est plus ou moins connu que par une partie assez faible de la population paysanne, — un peu mieux peut-être des pêcheurs. Si on se réfère aux souvenirs des vieilles gens, dont beaucoup d'adultes actuels peuvent faire état, on est amené à considérer comme nullement exagérée l'affirmation de Paul Sébillot, dans son compte rendu d'enquête de 1886, donnant **la moitié de la population de Basse-Bretagne comme ignorant le français** (2).

Les seules données numériques dont on dispose sont les estimations faites par Coquebert de Montbret et par Paul Sébillot. Le premier fixait à **967 000** le nombre des bretonnants en 1806. Le second, dans son enquête, accorde au breton **1 298 000 sujets parlants**, en 1886. L'augmentation du nombre des bretonnants provient de

◆ Les facteurs de débretonnisation.

Le cadre du présent article ne permet pas d'aborder l'étude, même superficielle, des différents facteurs qui ont commencé, au XIX^e siècle, à faire reculer l'usage de la langue bretonne dans le peuple de Basse-Bretagne.

Si le drame du breton a fait l'objet de bien des articles, d'innombrables plaidoyers, appels et protestations, et a inspiré quelques travaux de grand mérite (3), aucun ouvrage n'en a vraiment étudié la genèse ni les étapes n'en a examiné les retentissements sur le plan social. Il y a là un travail de grande importance à réaliser, qu'une équipe de chercheurs devrait entreprendre, et dont les enseignements seraient précieux pour la défense de notre culture.

Nous ne pouvons songer passer en revue, ici, les différents facteurs qui contribuent à faire reculer la langue

◆ L'école.

On a précédemment noté qu'après de vaines condamnations lancées contre les « idiomes anciens », la Convention avait finalement admis qu'on s'en serve à l'école. Les changements de régime politique ne permirent ni de développer une expérience dans ce sens, ni d'ailleurs de mettre sur pied une organisation efficace de l'enseignement. Ni l'Empire, ni la Restauration n'entreprirent de lutte directe contre les langues ethniques ; la question de leur emploi à l'école ne se posa même pas : l'instruction populaire n'était, à cette époque, aucunement au premier rang des soucis de l'Etat.

On doit noter, cependant, qu'en 1831, un ministre de l'Instruction Publique, de Montalivet, s'adressant aux préfets des départements bretonnants, leur demanda leur avis sur un éventuel « **essai d'enseignement du français par le breton** » dans les premières années de la scolarité. Les préfets du Finistère et des Côtes-du-Nord exprimèrent un avis très défavorable à ce sujet, dans des termes d'ailleurs scandaleux, tandis que le préfet du Morbihan s'élevait avec vigueur contre le dessein de favoriser la corruption de la langue bretonne recommandé par ses collègues (4). La suggestion de Montalivet n'eut aucune suite.

(2) On peut regretter qu'aucune opération de recensement n'ait jamais été entreprise quant à l'usage du français et du breton. Sans doute, les gouvernements successifs redoutaient-ils de voir l'existence d'une langue « minoritaire » se trouver en quelque sorte proclamée par un dénombrement des « sujets parlants »... On peut d'ailleurs se demander si, étant donné les complexes créés par le régime de langue traquée imposé au breton, les réponses à des questions concernant son usage n'eussent pas manqué d'être contestables.

(3) Et notamment : « **La Langue bretonne** » de Marcel Guleysse (1936), « **La Langue Bretonne et ses combats** » de Roparz Hemon (1947), « **Isior ar Yezhou Keltiek** » de Arzel Even (1962).

(4) V. **Ar Falz**, 1933 et 1962, et Annales de Bretagne XXXII.

l'accroissement général de la population dans l'intervalle de 80 ans qui sépare les deux relevés.

En résumé — malgré une certaine accélération des échanges et des communications entre la Basse-Bretagne, les régions voisines et Paris, malgré le « drainage » d'une partie de la population (déjà à cette époque) vers les grands centres extérieurs, et surtout malgré l'énorme pression du français, langue de l'administration, de l'armée, de l'école, des classes riches et instruites — le domaine bretonnant demeure relativement peu entamé jusqu'à la dernière partie du XIX^e siècle. L'aire linguistique bretonne ne commencera à accuser de sérieux et redoutables grignotements — **de l'intérieur** — qu'au XX^e siècle, peu avant la première guerre mondiale, et surtout immédiatement après le conflit... Nous reprendrons ultérieurement l'étude sommaire de cette situation, lorsque nous aborderons le XX^e siècle.

bretonne : proscription de la vie administrative, absence d'une presse bretonnante populaire, service militaire, émigration, etc...

Il faudrait évoquer tout le contexte social et politique, rechercher l'origine du complexe d'infériorité dont a si longtemps souffert la population bretonne et dont elle n'est pas encore délivrée. A la base de la situation qui est celle du breton, se trouve, de toute évidence, l'esprit centralisateur, l'extraordinaire manque de libéralisme et la méfiance qui caractérisent en France la politique de tous les régimes à l'égard des provinces à forte originalité, comme la Bretagne...

Nous n'entreprendrons pas ici cette étude, et nous nous limiterons à quelques observations sur le rôle — **ESSENTIEL** — de l'école.

En 1870, une « **Pétition pour les langues provinciales** » fut présentée au Corps Législatif à l'occasion d'une enquête sur la décentralisation, par trois intellectuels : Henri Gaidoz, Charles de Gaulle (5) et de Clarency. Cette pétition demandait l'enseignement des langues régionales dans les divers degrés : c'est la première démarche effectuée en France dans ce sens. L'effondrement de l'Empire ôta toute chance à la requête (6).

Avant l'institution de l'enseignement primaire obligatoire, en 1882, le nombre des illettrés était évidemment considérable. On doit souligner cependant qu'en plusieurs régions de Basse-Bretagne, une partie des Bretonnants, s'ils ne connaissaient pas le français, savaient lire leur langue : certaines religieuses, et aussi quelques maîtres improvisés, apprenaient aux jeunes gens et aux jeunes filles à lire le breton, sans doute dans le but de mieux assurer leur éducation religieuse, mais aussi pour leur permettre de s'instruire et de se distraire à la lecture des livres, assez nombreux, édités dans notre langue.

Par ailleurs, sous le second Empire et dans les premières années de la III^e République, les instructions pédagogiques officielles recommandaient aux maîtres de pratiquer la traduction de textes bretons en français, ce qui supposait une certaine pratique de la langue écrite et donc un apprentissage de la lecture du breton (7).

La mise en route de l'**enseignement obligatoire** allait

(5) Grand-oncle de l'actuel Président de la République.

(6) A propos du II^e Empire, on retiendra que, lors d'un voyage en Bretagne, en 1858, Napoléon III prononça à Rennes un discours qu'il avait fait composer en breton. (Le même monarque devait, quelques années plus tard, dissoudre l'« Association Bretonne ».)

(7) Différents manuels scolaires pour l'étude du breton parurent sous le Second Empire.

(Suite page 12)

LE MILIEU HUMAIN EN BRETAGNE (1)

A. — L'originalité bretonne

Les Bretons constituent une population à la personnalité fortement marquée. Par leurs origines ethniques, par leur longue histoire, par leur langue et leur culture, par une série de caractères qu'on s'accorde à leur reconnaître, ils possèdent indiscutablement tous les éléments de différenciation qui permettent de distinguer les groupes humains entre eux.

Pourquoi hésiter à employer, à leur sujet, le mot de **peuple** ?

Certes, depuis la Révolution et Napoléon 1^{er}, les différents régimes, qu'ils fussent impérial, monarchique ou républicain, se sont toujours

refusé, au nom du mythe de l'« Unité de la Nation », à admettre la présence sur le territoire français de peuples pourtant originaux qui, au cours des siècles, ont souvent apporté une contribution des plus importantes au progrès de la civilisation européenne. L'ambition de tous les pouvoirs qui se sont succédé en France étant de travailler à l'étouffement des personnalités « provinciales » ou « régionales », il ne pouvait être question de reconnaître l'existence au sein de l'hexagone d'un « peuple breton » ou d'un « peuple basque », par exemple. Avec nombre d'auteurs, nous n'éprouverons, quant à nous, aucune gêne à employer un vocable qui recouvre une réalité humaine aussi incontestable.

I. — Les éléments de la personnalité bretonne

Nous ne pouvons songer à épuiser en une page un sujet qui mériterait des développements beaucoup plus importants. Nous nous bornerons à donner des indications générales sur les différents éléments de la personnalité du peuple breton.

1°) **L'origine celtique ; le peuplement.** — La population de la Bretagne possède une grande homogénéité d'origine. Nous n'entendons pas affirmer l'existence d'un type breton issu d'une race celtique rigoureusement caractérisée : de tous temps, on a noté au sein des peuples celtiques des types physiques fort différents. Nous voulons parler de la communauté de civilisation entre la population bretonne et les peuples celtes insulaires : les Corniques, les Gallois, les Écossais, les Irlandais.

Notre péninsule a été, depuis les âges les plus reculés, le point d'aboutissement de nombreuses migrations, et sur son sol se sont fondues des « races » très diverses. Mais, à partir du 5^e siècle, un fait capital s'est produit : c'est l'implantation en Armorique de forts contingents d'émigrants bretons se retirant de l'Île de Bretagne devant les envahisseurs Anglo-Saxons. La péninsule se trouva receltisée par l'installation de tribus brittoniques — vraisemblablement nombreuses — qui imposèrent aux anciens habitants leurs structures sociales et leur culture. Certes, cette receltisation de l'Armorique fut inégalement importante suivant les régions, beaucoup plus intense à l'ouest qu'à l'est, mais toute l'Armorique en fut profondément marquée.

2°) **L'histoire** (1). — Si l'indépendance bretonne, instaurée en 845 par la défaite des Francs à Ballon, connut bien des périodes difficiles tout au long du Moyen Âge et finalement s'effaça au début du XVI^e siècle, la « nation bretonne » (2) conserva tout de même une forme politique jusqu'en 1789, c'est-à-dire au total près de sept siècles. Malgré son découpage en départements, malgré tout ce qui a été fait depuis un siècle et demi pour faire disparaître la conscience même de la communauté bretonne, la Bretagne existe toujours bel et bien, qui songerait à le nier ?

3°) **La langue bretonne.** — Le breton appartient au rameau brittonique des langues celtiques. Par son vocabulaire comme par sa syntaxe, il offre de très nombreuses ressemblances notamment avec la langue galloise et avec le cornique, langue de la Cornouaille britannique, aujourd'hui éteinte, mais bien connue. Son système de mutations des consonnes initiales, la richesse de sa conjugaison, la souplesse de sa syntaxe en font une langue remarquable à plus d'un titre. Bien que non enseigné, le breton demeure encore la langue celtique possédant le plus grand nombre de sujets parlants.

(1) Voir notre cours d'Histoire de Bretagne. — Le N° 6 de « **Skol Vreiz** » donnera un très bref résumé de l'histoire bretonne, qui n'a pu trouver sa place dans le présent Cahier.

(2) « À la fin du XVIII^e siècle, la nation bretonne, la nation provençale étaient encore des réalités bien vivantes, avec leurs lois, leurs coutumes, leurs dialectes. » (Albert Soboul, *Histoire de la Révolution française*, I.)

4°) **La littérature bretonne.** — Les productions en français d'écrivains bretons de génie, Lesage, Chateaubriand, Renan, etc... ne doivent pas faire oublier l'existence d'une littérature en langue bretonne dans laquelle on distingue trois périodes. De la première période, celle du **Vieux-breton** (V^e-XI^e siècles), il n'est certes demeuré aucune œuvre, mais le retentissement des *Romans bretons* permet de juger l'influence exercée par la littérature bretonne au Moyen-Âge, à travers l'Europe occidentale. Poésie et théâtre, pratique d'une versification savante utilisant les rimes internes, caractérisent la période du **Moyen-Breton** (XII^e-XVII^e siècles), et on doit noter que le *Catholicon*, lexique breton-français-latin, rédigé en 1464, fut à la fois le premier dictionnaire breton et le premier lexique français... La période du **Breton moderne** (du XVII^e siècle à nos jours) est marquée par deux Renaissances littéraires successives : la première, dans la première partie du XIX^e siècle, à la suite des travaux du grammairien Le Gonidec, avec La Villemarqué, Brizeux, Luzel ; la seconde, commencée au début du XX^e siècle, enrichit la littérature bretonne d'œuvres de valeur, telles celles de Malemanche, de Calloc'h, de Riou, de Priel, pour ne parler que des auteurs disparus. Travaillée par toute une pléiade d'auteurs modernes, la langue bretonne est devenue apte à exprimer toutes les nuances de la pensée et même à servir de moyen d'expression à toutes les sciences ; elle possède des œuvres de classe internationale, dont quelques œuvres théâtrales qui ont déjà été traduites et jouées en français, en allemand, en anglais. De cela, hélas, la population bretonne, la jeunesse de nos écoles ne sont aucunement informées : les ouvrages en breton ne sont lus que par quelques milliers de lettrés, et la masse des bretonnants ignore les noms de ses compatriotes, poètes ou dramaturges, dont les œuvres sont étudiées dans les Facultés étrangères !

5°) **Les arts bretons.** — Dans tous les domaines de la création artistique, et tout au long des siècles, le peuple breton a su s'exprimer d'une manière très personnelle. De nos jours, de très nombreux artistes, au talent vigoureux, continuent l'œuvre de générations de bâtisseurs, de sculpteurs, de musiciens, d'artisans de toutes sortes qui ont fait de la Bretagne un pays où les objets d'art se rencontrent à chaque croisée de chemins...

Nourrie des grandes tendances européennes, gothiques, renaissance, etc..., l'architecture revêt chez nous une grande originalité. Chapelles, calvaires, ossuaires, souvent réunis au sein d'enclos paroissiaux, forment des ensembles remarquables « qu'on ne trouve nulle part ailleurs ainsi groupés autour de chaque église » (Ch. Chassé).

Les arts populaires, baptisés du mot barbare et déchu de « folklore », se trouvent être, finalement, les plus méconnus : autrefois, signes évidents d'une civilisation rurale évoluée, ils n'apparaissent plus, bien souvent, aujourd'hui, que comme une marchandise pour touristes. Nous voulons parler des costumes, de la musique, des chants, des danses, et aussi du mobilier.

(A suivre)

Per HONORE.

voir l'école adopter, après une période d'hésitation, une attitude totalement différente. Des instructions, généralement orales, furent données, qui se traduisirent par **l'éviction totale du breton de l'école primaire**. En fait, une guerre acharnée était déclenchée contre la langue maternelle de plusieurs centaines de milliers de jeunes Bretons.

Sans doute ne trouve-t-on à citer qu'un nombre réduit de textes officiels exprimant en clair les intentions profondes des autorités à l'égard de la langue bretonne, c'est-à-dire sa volonté de parvenir rapidement à la disparition pure et simple du moyen d'expression naturel de plus d'un million de Bretons. Mais ces textes révèlent une parfaite incompréhension du problème social, pédagogique, culturel, et tout simplement humain et moral, posé par l'existence en Bretagne d'une langue originale et toujours solidement implantée.

A en croire les dirigeants de l'appareil scolaire d'Etat, la langue bretonne est l'obstacle premier au développement de l'éducation en Bretagne, et sa suppression radicale s'impose avant tout autre chose : l'assimilation linguistique est l'objectif numéro 1 de l'école en Basse-Bretagne, et tous les moyens sont bons pour y parvenir, tant la tâche est urgente ! En cela, les inspecteurs Carré, Dosimont, Dantzer et quelques autres, auteurs d'instructions ou de déclarations à ce sujet, sont pleinement d'accord avec les préfets (non-Bretons) de 1831 qui affirmaient sans ferd au ministre de Montalivet que tout devait être fait pour favoriser la corruption et l'étouffement du breton. Leur détermination est aussi peu nuancée que celle des Barère et des Grégoire sous la Convention, qui voulaient détruire ce « dernier anneau de la chaîne » imposé par la « tyrannie » et constitué par les « jargons barbares » qu'étaient le bas-breton et le basque...

Sans doute, ces administrateurs, étrangers au pays, envoyés avec une mission précise dans une contrée lointaine et réputée arriérée, étaient-ils convaincus qu'ils agissaient dans l'intérêt des populations dont l'éducation leur était confiée... A leurs yeux, comme aux yeux des Révolutionnaires de 1794, la civilisation ne pouvait pénétrer chez nous qu'une fois nos compatriotes débarrassés de leur langue traditionnelle, parfaitement « francisés » et « **sortis d'eux-mêmes** », pour employer les termes de l'Inspecteur Carré...

Aussi, à partir des années 1881-1885, une lutte systématique est entreprise contre la langue maternelle de 90 à 95 % des enfants fréquentant l'école communale en milieu rural. Partout, l'usage du breton en classe se trouve **totalement interdit**. L'infâme système du « **symbole** » (8), sans être officiellement recommandé, mais partout toléré, en fait encouragé, se répand dans un très grand nombre d'écoles.

Ce procédé, dont la pratique constituait un véritable entraînement à la dénonciation, est responsable pour une très large part, du complexe d'infériorité dont des générations de Bretons ont souffert, et qui continue de peser sur un nombre toujours plus important de nos compatriotes. La honte de la langue du milieu familial et social, inculquée dès le jeune âge aux petits paysans de chez nous, a inévitablement déclenché la honte de ce milieu lui-même, et, par voie de conséquence, la honte du métier de paysan et de la Bretagne.

Le manque de dynamisme, l'esprit de résignation, la timidité quasi-pathologique qui affligent toujours tant de nos compatriotes ont pour origine cette humiliation profonde et permanente infligée à la personnalité de centaines de milliers de Bretons.

Certes, il s'est trouvé des maîtres pour se refuser à

(8) Objet (bobine, ardoise, pièce percée) remis à l'enfant surpris à parler breton et dont il ne pouvait se débarrasser qu'en surprenant lui-même un camarade à s'exprimer dans la langue interdite.

appliquer un procédé aussi immoral et aussi désastreux par ses conséquences d'ordre psychologique et moral. Il s'en est trouvé également pour utiliser le breton dans leurs classes, généralement à l'insu de leurs chefs et au risque d'encourir leurs reproches et des sanctions.

Une discussion s'amorça dans un Bulletin pédagogique (celui du Finistère), à propos de l'utilisation du breton dans l'enseignement et on aborda même les particularités de notre langue et l'intérêt qu'elle présente au point de vue éducatif.

A lire certaines interventions d'instituteurs et d'institutrices, il apparaît nettement que les instructions académiques étaient loin d'avoir convaincu l'ensemble du personnel enseignant d'origine bretonne. Dans quelques-unes des lettres reproduites par le Bulletin, on trouve le témoignage de la profonde sympathie portée à leur langue maternelle par des maîtres qui répugnaient à employer les procédés imposés par leurs chefs hiérarchiques. Mais, ces intéressants échanges de vue dans une publication officielle ne durèrent pas : l'Inspecteur d'Académie, M. Dosimont, y mit fin d'autorité en édictant, comme « un principe qui ne saurait jamais fléchir », la « règle inviolable » suivante : « **pas un mot de breton en classe, ni dans les cours de récréation** » (9).

Cependant, placés devant des prescriptions aussi impératives, et souvent eux-mêmes gagnés à l'idéologie officielle (le breton, langue rétrograde, etc...), la grande majorité des maîtres appliquèrent les instructions qui leur étaient données par leurs inspecteurs, chargés de répandre la « méthode directe » de M. Carré. Celui-ci multiplia ses déplacements en Bretagne pour expliquer son procédé (le même qui devait être employé pour « apprendre » le français aux petits Malgaches).

Puissamment recommandé, l'usage de son livre se généralisa rapidement dans nos écoles de Basse-Bretagne ; l'introduction au volume du maître — qui est, ainsi que l'a dit Yann Sohier, une véritable insulte au peuple breton — devint la « Bible » des maîtres chargés des petites classes. La brutale et inhumaine Méthode fut finalement partout appliquée, dans les établissements privés comme dans les écoles de l'Etat.

Voulant accélérer la francisation en Bretagne, on fit venir — probablement à l'instigation de M. Carré — des maîtres recrutés dans le Nord et dans l'Est de la France, et qui ne pouvaient naturellement être tentés de se servir de la langue bretonne avec les élèves et leurs familles.

La proscription du breton dans les écoles, l'emploi du symbole et les punitions qui en résultaient, les répercussions que ne manquèrent pas d'avoir ces procédés sur les enfants, provoquèrent au bout de quelques années, un certain nombre de réactions chez quelques intellectuels et dans les milieux littéraires bretons.

Mais la conscience régionale bretonne existait en réalité bien peu à cette époque, en dehors de quelques poètes et chercheurs, plus enclins à se passionner pour des querelles de clan ou à organiser des congrès savants ou des fêtes qu'à lancer une action quelconque sur le plan pédagogique.

Ce n'est qu'à partir de 1897, à un moment où un embryon de mouvement culturel cherche sa voie, que quelques hommes clairvoyants commencent à réclamer, très timidement, des accommodements à la brutale politique d'assimilation linguistique, généralisée alors depuis une quinzaine d'années.

Nous aurons à voir les débuts de cette action lorsque nous aborderons, dans une chronique ultérieure, l'étude de la première période du XX^e siècle.

A. KERAVAL,

(9) Bulletin Pédagogique des Instituteurs et Institutrices du Finistère (1-2-1897).

ETUDE SOMMAIRE DU THÉÂTRE BRETON

II

LES MYSTÈRES ET LEUR REPRESENTATION (suite)

LES SUJETS

Le Braz répartit les Mystères en quatre cycles : l'Ancien Testament, le Nouveau Testament, les Vies de Saints et les Romans de Chevalerie. On en trouvera la nomenclature dans la bibliographie établie par le docteur Dujardin. Comme on le voit, les œuvres qui s'ordonnent autour des trois premiers cycles pourraient revendiquer le nom de Mystères. Encore faut-il remarquer que certaines Vies de Saints sont issues de textes de colportage. Tel est le cas, en particulier, de la « Vie de Sainte Geneviève », laquelle n'est autre que Geneviève de Brabant. Quant au cycle romanesque, il a fourni au théâtre breton l'un de ses plus grands, de ses plus durables succès : les Quatre Fils Aymon. Cette pièce fit une carrière étonnante

au XIX^e siècle, non seulement sur la scène mais en librairie, puisque Lédan en écoula, selon Le Braz, 10 000 exemplaires entre 1815 et 1850. Le même Le Braz, confirmé par le Professeur Pierre Le Roux, assure que vers 1900, sur trois chevaux de labour trégorois, au moins un porte le nom de Maugis, popularisé par l'œuvre en question. D'ailleurs, il semble que nos ancêtres n'aient pas su distinguer le merveilleux chevaleresque du sacré. Luzel signale qu'il a reconnu Orson et Valentin, deux personnages du cycle romanesque, figurés en pierre sur les murs des manoirs et en bois sur les bahuts. Bien mieux, ils se retrouvent encore sur le portail nord de Saint-Michel-en-Grève. Dieu reconnaîtra les siens.

LES AUTEURS

Ces « mystères » en langue bretonne étaient-ils des œuvres originales ? Aucunement, il faut l'admettre, au risque de chagriner les mânes de La Villemarqué. Il s'agit toujours d'adaptations, et le plus souvent maladroites, de textes français. Point n'est besoin d'être grand clerc pour déceler dans le « Grand Mystère de Jésus » une mouture de la plus célèbre Passion du Moyen-Âge, celle d'Arnould Gréban, revue par Jean Michel. Si l'on se rabat sur les deux œuvres qui semblent présenter des caractères bretons solides « Louis Eunius » et « Sainte Tryphine », on retrouve dans la première Calderon et Lope de Vega, on reconnaît dans la seconde le livre du père Ceriziers, « Hirlande ou l'innocence couronnée » (1640). Les mystères bretons s'alimentent d'une part dans les mystères français qui parvenaient en Basse-Bretagne par Rennes, Vitré, Fougères, Nantes et même Guingamp où ils étaient joués, d'autre part dans les livres de colportage de Troyes ou Epinal. Ceux-ci remportaient un succès considérable jusque dans les hameaux les plus reculés, dès les premiers temps de l'imprimerie. Par la suite, des presses s'installèrent à Rennes, Loudéac et Tréguier. Mais elles imprimèrent surtout des livres français. Des ateliers de Loudéac sortirent deux ouvrages qui influenceront profondément la sensibilité des Bretons : « Le Trépassement Notre-Dame » et « Les Lois des Trépassés ». Quant aux romans de chevalerie, dont le succès fut au moins aussi vif, ils donneront naissance aux contes bretons.

Quels étaient donc les adaptateurs des Mystères, puisqu'il n'est guère possible de leur donner le nom d'auteurs ? Ils sont anonymes à peu près tous. Ce furent vraisemblablement, dit Le Braz, des prêtres ou des clercs, c'est-à-dire des fils de paysans aisés, qui avaient poursuivi de solides études sans accéder à la prêtrise, les mêmes à qui l'on doit aussi, probablement, les plus belles chansons d'amour en breton. Dans les collèges bretons, au

moins au XVII^e siècle, on organisait des spectacles. Le « kloareg » rentré à la ferme occupait ses loisirs nostalgiques à l'adaptation de mystères qui lui rappelaient ses années d'école et satisfaisaient en lui un obscur instinct religieux. Nous connaissons aussi deux maîtres d'école, Pierre le Brunno, de Plouaret et Jean-Marie Martin, de Tonquédec. Puis des laboureurs et des tisserands, comme ce Jean Conan, de Ploumilliau, qui mettait jusqu'à sept ans pour traduire et recopier en breton une œuvre française.

Plus tard, au cours du XIX^e siècle, le théâtre breton se replie sur Morlaix et sa région. En même temps, il change de caractère. Les œuvres dramatiques se borneront de plus en plus à être des traductions du répertoire classique et des mélodrames. Auguste Le Corre mit en breton les drames à succès comme les « Brigands de l'Estramadure ». Joseph Coat, enflammé pour les pastorales bretonnes de la Noël, prit ses thèmes dans les volumes de la Bibliothèque Bleue : « Vie d'Olivier de Montrevel », « Vie

A NOS LECTEURS

Avec le N° 6 de SKOL VREIZ, qui paraîtra à la rentrée scolaire, se terminera notre première série.

Pensez à renouveler vos abonnements : vous nous aiderez à mieux servir l'enseignement en Bretagne.

Le N° 7 de SKOL VREIZ paraîtra en novembre.

de Jean de Paris ». Le même Joseph Coat, sans désespérer, traduira en breton une centaine de pièces françaises, parmi lesquelles **Mithridate**, **Athalie** de Racine, **Méropé** de Voltaire et « **La Tour de Nesle** ». De cette dernière traduction, Fanch

Gourvil me citait ces deux alexandrins d'une inspiration si largement imprécatoire :

« **Ha na teus ket a zoñj, Marharid a Vourgogn,** »
 « **Pa oas en tour de Nesl oh ober da charogn ?** »...

LES ŒUVRES

Les noms seuls qui désignent les versions bretonnes suffisent à en trahir l'origine. On les nomme **myster**, **buhez**, **ystoar**, trois mots transcrivant les appellations françaises. Au XVIII^e siècle apparaît le mot **trajedi**, sous l'influence du classicisme, assimilé avec le retard habituel. Les interprètes s'appellent **actored**, **actorien**, **komediancherien**. La composition est calquée sur celle des modèles. On y trouve le **prologue**, une action divisée en « **journées** », qui se poursuit au milieu des pires invraisemblances géographiques et historiques, sans aucun souci du temps ni des lieux, un **épilogue**. La langue est souvent d'une extrême indigence, farcie au surplus d'un si grand nombre de mots français que certains ont voulu faire de ce théâtre le meilleur agent de francisation des Bretons. C'est possible.

Cependant, si nous regardons les œuvres de plus près, certaines consolations nous sont offertes. Une petite originalité apparaît dans le traitement des thèmes, doublée de quelques éléments bretons authentiques. Et je ne parle pas seulement de ces touchantes confidences de Jean Conan, qui interrompt souvent l'action pour monologuer avec lui-même.

Originalité dans l'économie de la pièce, d'abord. Les 60 000 vers de Gréban sont condensés en 5 ou 6 000 dans la Passion bretonne de 1530. Dans cette concentration, Pierre Le Roux voit, non une faiblesse d'inspiration mais une puissance nouvelle. Cette formule, nécessitant moins d'acteurs, permettait de camper plus solidement les protagonistes. Certains mots français, qui passaient difficilement en breton, se voient remplacés par des expressions de terroir. Les comparaisons et les proverbes abondent. Mais surtout il y a cet étonnant **vers moyen-breton** qui n'évoque pas seulement l'ombre des **Grands Rhétoriciens**. Avec ses rimes intérieures qui soutiennent la mémoire et marquent le rythme, avec ses mètres et ses coupes variées, son ordonnance en strophes lyriques, il parvient à donner au texte une certaine allure, malgré d'inévitables remplissages. Malheureusement, il dut céder la place à l'alexandrin style Joseph Coat, et la réforme du Père Maunoir ne fut pas étrangère à cet abandon.

Une autre originalité est apportée par les notes franchement locales. On les reconnaît d'abord dans les **prologues**, particulièrement nombreux puisqu'on en trouve parfois un au début de chaque « **journée** ». Ils permettaient à l'acteur qui en était chargé, avant de résumer l'action ou de faire le point, de se livrer à des réflexions savoureuses sur lui-même, les difficultés rencontrées par la troupe, les conditions de la représentation, le but poursuivi. Cette profession de foi est précieuse pour nous. Dans une moindre mesure, on peut en dire autant des **épilogues**. A ce propos, il est frappant de constater que les Bretons ont tendance à développer les prologues et les épilogues comme les formules initiales et finales des contes. D'autre part, Raymond Lebègue relève dans la « **Vie de Sainte Nonn** » plusieurs épisodes qui se déroulent entre Daoulas et Landerneau, ce qui dénote chez les auteurs un certain souci de faire authentique. Dans **Louis Eunius** nous assistons à une partie de boules et à une partie de cartes. Si les grands personnages sont empruntés, les petits rôles, le **pôtr-saout**, le **pôtr-moh**, les valets, les mendiants, la figuration épisodique sont dans la note bretonne. Enfin les historiens qui se sont penchés sur les mystères bretons ont mis l'accent sur deux points : le caractère religieux très accusé, le recours fréquent aux prières et aux sacrements, la rareté des scènes comiques assez nombreuses en français, d'une part ; puis la présence omnipotente d'un personnage redoutable que l'on ne trouve guère en français : l'**Aazkou**, cette image de la mort qui planera pendant des siècles sur la vie de nos ancêtres et que chacun, maintenant, reconnaît comme nôtre.

Ce sont là, diront les esprits chagrins, des détails qu'il faut glaner diligemment dans une masse de décalques et de pauvretés. Une seule œuvre originale, soit dans son inspiration soit dans sa facture, vaudrait cent fois mieux. Nous sommes bien d'accord. Mais il n'est pas prouvé, après tout, que la **Passion** de **Laurent le Richou**, dont les plaintes de la Madeleine sont un morceau de haute poésie, soit indigne du nom de chef d'œuvre.

Per Jakez HELIAS.

Prochain et dernier article : **La représentation.**

NUMEROTAGE DE « SKOL VREIZ »

● Nos abonnés voudront bien rectifier le N° porté par le dernier Cahier (Avril 1966) : ce numéro était le N° 4.

● Depuis fin juin, SKOL VREIZ est reconnue comme publication indépendante par la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (N° d'inscription : 44 162).

● Les **nouveaux abonnés** peuvent recevoir les premiers numéros parus : **N° 2, 3 et 4** adressés contre 1,50 F. par exemplaire ; les acheteurs de ces 3 numéros recevront gracieusement le **N° 1** dans la limite des exemplaires disponibles.

Règlement des Abonnements :

ATTENTION !

L'intitulé du **nouveau Compte postal** de S.V. est très simple :

« SKOL VREIZ », BREST
C.C.P. 2-248-25, RENNES

Notes sur la musique bretonne

III. — LES PRINCIPAUX RECUEILS DE CHANSONS POPULAIRES BRETONNES DU XVII^e SIECLE A 1914

DEUXIEME PARTIE : APRES LE « BARZAZ BREIZ »

1^o — Les « KANAOUENNOU SANTEL » de l'Abbé Henry (1842-1865).

Trois ans après la publication du *Barzaz-Breiz*, un prêtre du diocèse de Quimper, l'Abbé HENRY, faisait paraître, en 1842, chez le libraire Prud'homme de Saint-Brieuc, un recueil de cantiques : **KANAOUENNOU SANTEL DILENNET HA REIZET EVIT ESCOPTI KEMPER**, accompagné d'une brochure contenant 112 airs de ces cantiques en plain-chant mesuré (war gan-plen mentet). Une réédition augmentée parut en 1865, avec 34 airs supplémentaires. Par la suite, les différents auteurs de recueils de cantiques bretons ont souvent puisé dans l'ouvrage de l'Abbé Henry. Il est à noter que, dans la deuxième édition, les auteurs des paroles des cantiques sont indiqués (le Père Maunoir, le Père Martin, Le Bris, etc.). Certains sont donnés comme étant de l'Abbé Henry lui-même. Trois sont indiqués comme étant tirés du *Barzaz-Breiz*.

On sait que l'Abbé Henry était l'ami et le collaborateur de La Villemarqué et qu'on l'a même accusé — sans preuve d'ailleurs — d'être l'auteur de ceux des poèmes du *Barzaz* qui paraissent avoir été non pas simplement arrangés, mais inventés. Aussi ne faut-il pas s'étonner que quelques airs du recueil de cantiques soient plus ou moins identiques à certaines mélodies du *Barzaz*.

La préface de l'opuscule consacré aux airs (**Kentelik war ar c'han mentet**) est fort intéressante, car c'est une sorte de petit solfège en breton qui contient nombre de termes musicaux, qui étaient alors des néologismes, d'ailleurs créés très logiquement par l'Abbé Henry au moyen de dérivations et de compositions, et très aisément compréhensibles.

Certains cantiques de l'Abbé Henry ont été harmonisés et paraphrasés pour orgue par l'organiste de la cathédrale de Saint-Brieuc, Charles Collin (1827-1911) : **Cantiques Bretons** (1876), **Chants de la Bretagne**, **Echos religieux de la Bretagne** (1).

2^o — Les « TRENTE MELODIES POPULAIRES DE BASSE-BRETAGNE » de Bourgault-Ducoudray (1885).

Nous avons vu que le nombre des airs du *Barzaz-Breiz* s'était accru lors des éditions de 1845-1846 et de 1867. Mais c'est seulement en 1885 que parut un nouveau recueil important d'airs bretons présentant, cette fois, toutes garanties d'authenticité.

L'auteur, Louis Bourgault-Ducoudray (1840-1910), né à Nantes, compositeur et musicologue de valeur, grand prix de Rome, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire national de

Paris pendant trente ans (1878-1908), avait été chargé d'une mission en Grèce et en Turquie par le Ministère de l'Instruction Publique. Au retour, il publia **Trente Mélodies populaires de Grèce et d'Orient** (1876) avec une préface dans laquelle il étudiait les modes de la musique grecque ancienne.

En 1881, il était chargé d'une autre mission, en Bretagne cette fois. Il parcourut la Basse-Bretagne et même quelques localités du pays gallo, et recueillit partout des chansons, non parfois sans difficultés car les chanteurs n'étaient pas toujours disposés à se faire entendre d'un Monsieur de la capitale.

Il choisit parmi elles trente airs qui lui parurent les plus beaux et les plus caractéristiques, et les publia sous le titre de **Trente MELODIES POPULAIRES DE BASSE-BRETAGNE** (1885), avec de très beaux accompagnements composés par lui, et des paroles françaises du poète parnassien François Coppée, dont les vers sont certes fort beaux, mais ne sont que des adaptations fort libres — et non des traductions — des paroles bretonnes, données seulement en appendice.

La préface contient une étude scientifique des modes et des rythmes de la musique bretonne, que l'auteur assimile aux modes de la Grèce ancienne.

Parmi les plus beaux airs de ce recueil devenu classique, nous citerons :

— en majeur : **Les Saboties**, **Un jour sur le pont de Tréguier**, **la Soupe au Lait**, **Dimanche à l'aube**, **Sône cornouaillais**, **l'Angélus**.

— en mineur moderne : **Silvestrig** (le retour d'Angleterre du *Barzaz*).

— en hypodorien : **Ma douce Annette**, le cantique du **Paradis** (recueilli à Quimperlé de la bouche de La Villemarqué, mais sans altération du septième degré).

— en dorien : **Disons le Chapelet** ;

— en premier mode du plain-chant : **Lamentations** (Quand une fille se marie).

— en hypophrygien : **le Semeur**, **la Prière des Arzonnais**.

— en phrygien : **J'avions choisi mes amours**, **la femme embarrassée**.

— en hypolydien : **Adieu à la jeunesse**.

Notons que Bourgault-Ducoudray fit paraître en 1909 un recueil de **Quatorze Mélodies Celtiques** (7 écossaises, 5 irlandaises, 1 galloise) avec des accompagnements (2).

(A suivre).

H. CORBES.

(1) cf. H. Corbes. Les Orgues du département des Côtes-du-Nord, Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, Tome XCIV (1966), page 52.

(2) cf. H. Corbes : Bourgault-Ducoudray et le folklore musical breton, Société d'Emulation, LXXIII (1942), page 25.

« CAHIERS PEDAGOGIQUES » DE L'ACADEMIE DE RENNES

Ces Cahiers, édités par le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Rennes, se proposent d'apporter « toujours sous une forme pratique, concrète, et dans un cadre régional, les informations, les suggestions pédagogiques » et de faciliter les adaptations nécessaires.

« Chaque livraison choisira un centre d'intérêt relatif. Le numéro 1 concerne surtout le cycle d'observation et, pour les enseignements, le groupe Histoire. Le second numéro privilégiera le second degré, et pour les disciplines : les lettres. Les numéros suivants s'attacheront successivement à

l'Enseignement Technique, puis à l'Enseignement pré-élémentaire, l'enfance inadaptée... Le rythme prévu de trois numéros par an pourra paraître un rythme lent de publication. Mais des rubriques assez générales, les fiches pédagogiques, une section « Actualités et Courrier » permettront de serrer d'assez près la vie pédagogique de l'Académie. »

Abonnement : 4,00 F. par an.

Siège social : C.R.D.P., 7, rue de la Parcheminerie, RENNES

KROG EO AR ROZENN RUZ...

(VOICI FLEURIR LES ROSES)

$\text{♩} = 144$

Voi-ci fleurir les roses du doux printemps Voi-ci fleurir les
Krog eo ar rozenn ruz da zis - pa-kañ Krog eo ar rozenn
roses du doux printemps. Ma dou-ce fi-an-cé-e que j'ai-me tant
ruz da zis - pa-kañ. Kin-ni-get vo ganin d'an hi-ni ga-rañ
J'i-rai la voir di-man-che par a-gré-ment. Ma -ment.
Pa re-din me d'he gwe-led di-sul gen-tañ. Kin- -tañ.

VOICI FLEURIR LES ROSES

Voici fleurir les roses du doux printemps (bis)
Ma douce fiancée que j'aime tant
J'irai la voir dimanche par agrément (bis).

— Si tu viens m'voir dimanche par agrément
Je me ferai étoile au firmament
Et tu n'auras de moi nul agrément.

— Si tu te fais étoile au firmament,
Je me ferai nuage, nuage blanc,
Et je suivrai l'étoile par agrément.

KROG EO AR ROZENN RUZ...

Krog eo ar rozenn ruz da zispakañ ; (2w)
Kinniget vo ganin d'an hini 'garan,
Pa redin-me d'he gweled disul gentañ. (2w)

— Ma teuez-te d'am gweled disul gentañ,
Me 'n em droio en eur steredenn arhant
Ha n'helli ket va zapoud heb nehamant.

— Ma 'n em dro va mestrez 'n eur steredenn,
Neuze, me en em droio 'n eur goumoulenn
Ha me vo tostig bemdez ouz va hoantenn.

— Ma vez, e kreiz an oabl, eur goumoulenn,
Me en em droio neuze en eur ouel wenn
Ha me zacho va bagig 'n eur vro estren.

— Ma 'n em dro va mestrezig 'n eur ouel
[wenn,
Neuze me en em droio en avel a-benn
Ha n'aio ket da vagig er vro estren.

— Ma fell dit chom ganin da virviken,
Me a houlennou neuze eun dra hepken :
Unani on diou vuez gand eur walenn.

Version proposée par F.D.

NOTES. — C'est un chant de Haute-Bretagne qui nous intéresse aujourd'hui. Nous l'avons trouvé, fort agréablement interprété par le groupe « AN NAMNEDIZ » (= Les Nantais), sur le disque « Mouez Breiz » N° 45 126.

La mélodie s'apparente, par son mode et par son rythme, à beaucoup de nos airs bas-bretons. Le thème est celui des métamorphoses que l'on retrouve sous la forme d'un long duo dans « J'ai une bonne amie à Quimperlé », repris par Charles Le Braz dans « Pennherez Penn-ar-Roz ».

Nous avons cru bon d'offrir à nos chanteurs des veillées une version bretonne un peu plus étoffée et de proposer, d'autre part, à nos chorales scolaires une harmonisation simple à deux voix égales.

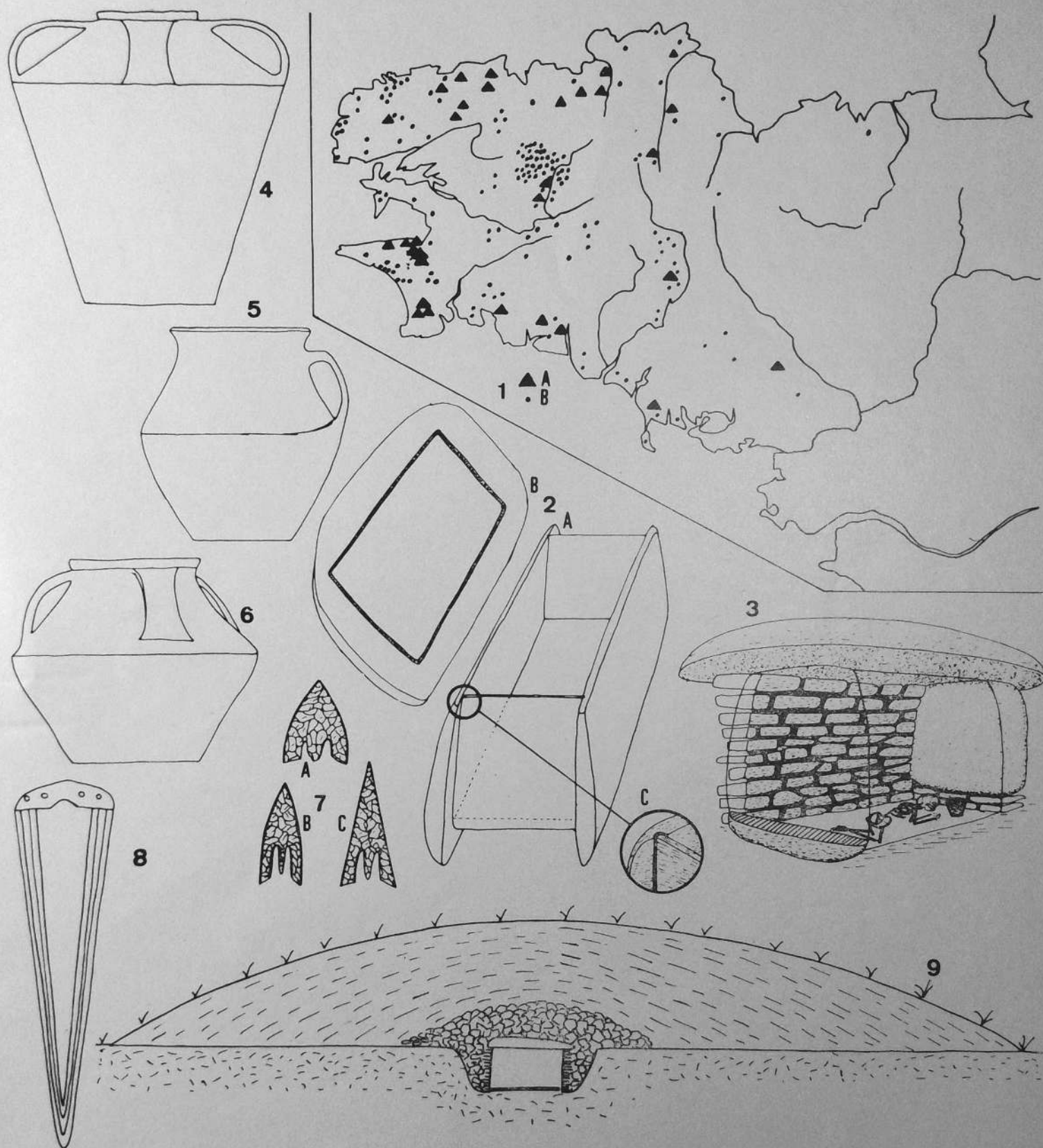
Chaque phrase pourra être d'abord présentée en solo, accompagné ou non à bouche fermée, puis reprise par le chœur.

Dans le deuxième couplet en breton : gweled sur deux croches comme roses.

En chœur mixte, la tonique serait do au lieu de sol.

Fanch DANNO.

L'AGE DU BRONZE EN ARMORIQUE (I)



(légendes, page 4)

SKOL AZ BREZONES

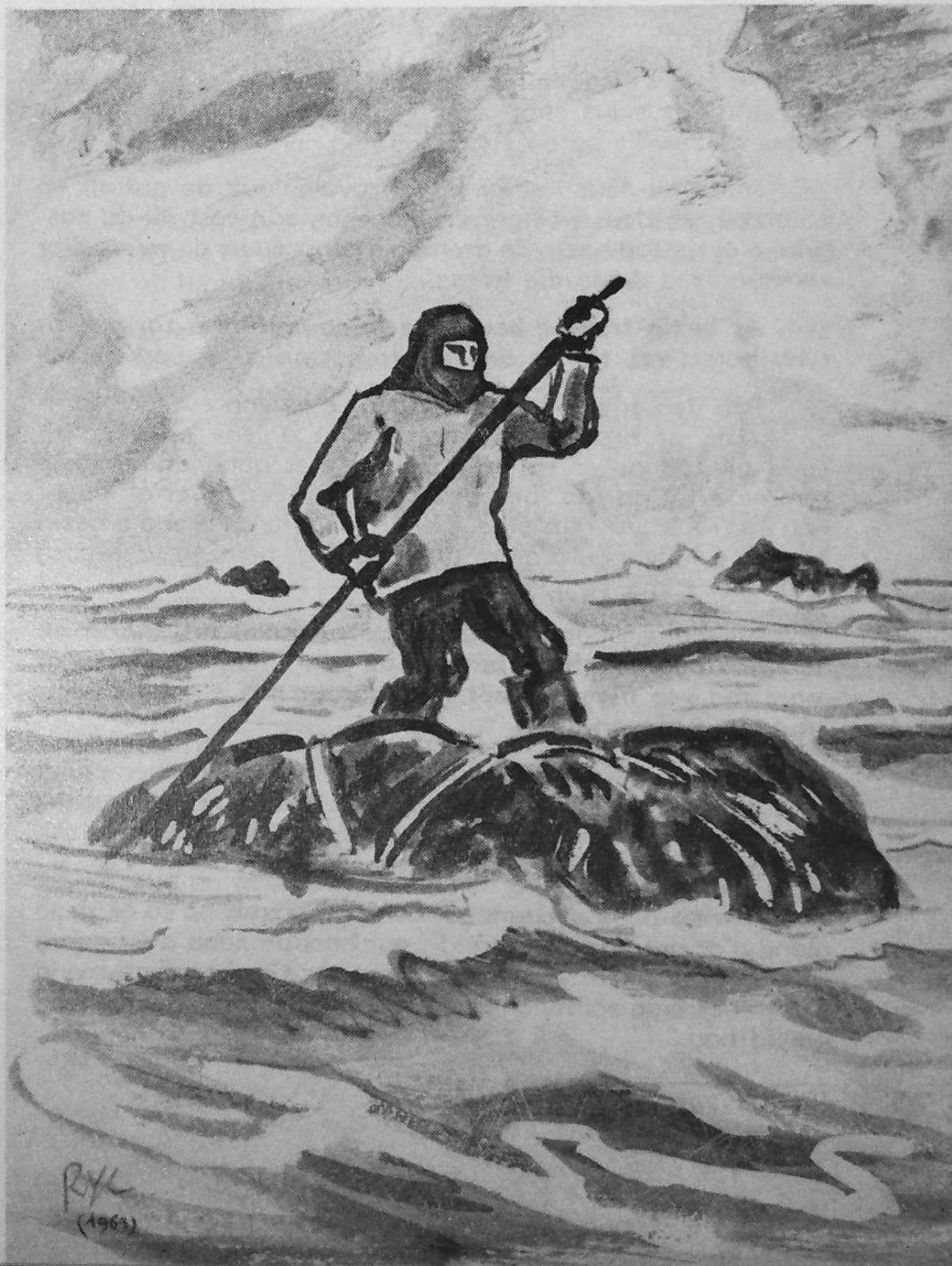
Niverenn 29
Mezeven 1966

Labour ar bezin

war aochou Breiz

Kas an dolz d'an aot

Sk. gand R.-Y. CRESTON



AR BEZIN E BRO-PAGAN

Ar bezin-troh

Ma n'en-deus ket ar Pagan avalou ruz da gutuill en e liorzou, en-deus war gerreg e aochou eun eost all da zastum, eun eostad bezin da drempa e zouarou pe da werza d'ar veneziadiz a deuio d'e brena.

Ar **bezin-troh** pe **bezin-tourin** eo an hini a zav war ar reier hag a vez trohet evel ma troher an ed er parkeier.

Peb den euz ar barrez en-deus e lodenn euz ar bezinze, koulz ar hrouadurig nevez-ganet a leñv en e gavell eged an tad pe ar vamm-goz krommet gand ar remm, o tomma e-tal an tan. Beb pevar bloaz e vez greet al lodennoù en ti-kêr. Ar re n'o-deus ket a c'hoant da droha o bezin a werz o lodennoù d'ar re all pevarzeg, pemzeg, c'hwezeg real, diouz ma ya (!).

Ne heller mond da droha ar bezin nemed e-pad an deiz, azaleg sao-heol beteg kuz-heol, hag hepken d'ar mare ma vez **digor an aot**, euz hanter miz c'hwevrer d'ar 24 a viz mezeven.

Pa deu eta ar mare da droha ar bezin, en eur reverzi braz bennag, pephini a glask e dud **An hini en-deus chao** awalh en e di a ra ganti ; an hini n'en-deus ket a glask devezourien. .

Ar re o-deus o lodennoù tost d'an douar, ez eo êz dezo mond d'ar garreg war o zreid ; eur harr pe zaou a zo ganto evid sevel ar bezin war laez dre ma vezo trohet. Evid mond war ar herreg a zo muioh er-mêz, larkoh er mor, eo red avad kaoud bag...

(1) Prizioù ouspenn 50 vloaz a zo.

Setu ni en em gavet war ar garreg ; an dud a ziskenn, ar vag a zo staget ouz eur roh ha pephini a stern d'al labour. Ar bezin stag ouz ar reier a vez trohet gand ar falz. Red eo teuler evez avad : ar bezin a zo rinkluz ha pa gouezor e hellor en em skrabad !...

Chaok a vez forz pegement, kri a zav a-bouez-penn a roh da roh ; eur haner pe eur ganerez bennag a glever o tistaga eur bomm kan hag a laka an aot da dregerni gand o mouez skiltruz.

Trohet ar bezin, n'eo ket echu al labour ; ar gwas a zo hoaz da ober : o sevel war laez. Lakeet e vezont en eur bern, stardet ha liammet gand kerdin, ha setu fardet **an dolz**, enni eiz pe nao beh bezin, ha beteg c'hwezeg, seiteg zoken.

Ar mor o sevel a vo fiziet ennañ kas ar bern bezin-ze beteg an aot. An dud a zav er vag, ha ne jom war ar garreg nemed an hini a vleino an dolz d'ar gurlenn .

Dizale e vez uhel awalh ar mor. Neuze, paotr an dolz a grog en e berch, ha dao ! en hent : an dolz er mor !... Eur blijadur eo p'emañ brao an amzer ha plên ar mor . dilabour ez en em denner kuit .. P'emañ direiz ar mor, avad, an avel o c'hwezi kreñv diouz eun tu hag ar varrenn o kas d'eun tu all, n'eo ket eun ebat beza war an tolziou. Kerreg a beb tu, an dolz beuzet gand kement gwagenn a deu, red eo diwal a-gleiz, diwall a-zeou, « **milina** » an dolz, da lavared eo lakaad anezi da drei warni he-unan. Aliez e ranker staga an dolz ouz ar vag, hag e weler neuze daou zen war ar beh bezin o heurtal, ha daou pe dri er vag o roeñvad gwella ma hellont e-pad eun hanter- eur heb mond kammed war-raog.

A-wechou e ranker kuitaad an dolz, lezel bezin ha kerdin da vond gand an dour. Aliesoh koulskoude e vez treh an dud d'ar mor ha d'ar gwall-amzer : an dolz a zo sachet euz a-douez ar reier ha digaset d'ar gurlenn.

Diouz an abardaez, ar wazed a ya da horren an dolz. Gand kirri pe **grivizi** e savont ar bezin war an **tevenn**, hag e skuillont anezo da zehi...

(1909)

AN DEVI-BEZIN

Bemdez, e-pad an hañv, euz al Loh beteg Penmarh, e weler o sevel en êr a-zioh ar mor, pa vez sioul an amzer, pe oh en em leda war ar parkeier pa vez eun tammig avel, eur forz a voged, mogedenn gwenn-kann, druz, fonnuz, teo da drohi gand ar gontell, eur c'hwez kreñv ganti : emæer o tevi bezin war-gostez an aot. Porz **Landreved** dreistoll, tost da Waien, a zo kaer da weled, kelhiet e-giz-se gand ar moged...

Dastum a reer ar bezin e-pad ar bloaz, e kement leh ma vez kavet. Reolenn ebed amañ evid an dastumadeg bezin : pephini a ya d'an aot pa gar hag a garg hervez e halloud. Pa ne deu ket bezin d'an aot, e yeer d'o herhad war ar herreg, da veg **an Nervili**, pe d'**an Ero**. D'an nevez-amzer e yeer gand ar bagou d'**ar Gabor**, eur renkad kerreg braz, e-kreiz **boae** Gwaien, stummet evel eur voger war ouspenn eul leo hed, hag a jom dizolo pa vez reverzi braz. (Hervez ar goñchenn, ar herreg-se a vefe eul lodenn euz mogerious Kêr-Iz.) Eno e vez trohet ar bezin gand filzier ha taolet er vag. Al lodenn vrasa avad a vernier war dreustou pe skeuliou staget etrezo gand kerdin. Ar pezh traou-ze, anvet an **dromm** a zo neuze stlejet gand ar vag beteg an aot.

Ar gwella bezin evid ober **soud** eo **bezin miz mae**, evel ma reer anezañ : bez ez eo dreistoll **bezin braz**, **bezin siliou**, **bezin dantelez**. Ne dle ket beza paket na sehet war an trêz, rag hemañ a zo diêz da denna kuit hag ar soud n'eo ket kerkoulz.

Setu eta deuet an amzer vrao, dastumet ha sehet ar bezin ha prest ar forn. Ar forn ? Eun toull en douar, a nao pe zeg troatad hed, tri droatad ledander hag eun troatad donder (1), ar strad hag ar hostezious goloet gand **pladinier** mein braz, pemp pe c'hweh pladenn war o hant d'ober disparti, ha setu prest ar forn pell zo.

(1) Ne vez ket ker braz, ker ledan dreistoll, peurvuia, ar « forniou-soud » war arvor bro-Leon.

C'hwezet e vez an tan mintin mad hag e tevo e-pad an devez a-bez. Ar bern bezin seh a zo e-kichen ; eun den pe zaou a rank beza atao wardro an tan, peurvuia ar wreg hag an ozah, pe, ma emañ an ozah er mor, ar wreg hag he bugale. Ar bezin a vez tennet euz ar bern a-grabanadou ha skuillet war an tan penn-da-benn ar foz. Morse an tan ne dle teuler flamm. Rag-se e ranker beza dalhmad prest da stlepel bezin war an toullou a deu ar flamm diouto.

Eur vogedenn vraz ha gwenn-kann a zav euz ar forn, e-keit ma strak ar bezin en tan... Nebeud-ha-nebeud e kresk e strad ar forn eur bern traou du ha peguz : n'eo ket heb abeg e vez lavaret ar **yod** anezañ.

Tostaad a ra an abardaez ; leun eo ar forn dija, ne vezo ket taolet bezin mui ennañ, ha bremaig an tan ruz a zo dizolo-oll. N'eo ket hoaz echu an abadenn : ar gwaso zoken a jom da ober : **meska 'r yod**.

Setu pemp pe c'hweh den o tond, beb a grog-yod ganto, da lavared eo eur vaz teo gand, e penn, eun tamm houarn plad kenañ : ar **pifon** a vez greet anezañ er vicher. Bremañ e yeer da **bifoni** pe da « veska 'r yod ». Daou pe dri den a zo a beb tu d'ar forn, a-zioh an tan ruz, ha beh dezi ! Ar pifon a vez plantet a-zonn e-barz ar yod hag e vesker. An abadenn-mañ a bad wardro eun eur, beteg ma vez mahet ha stardet mad al ludu. Goude-ze, n'eus mui da ober nemed lezel ar yod da yena e-pad an noz.

Antronoz vintin e teuer da denna an torziou soud er-mêz ar forn. Gand ar pifon pe eur varrenn houarn e vezont savet euz o flas en eur pez ; arabad eo o zorri nag o frika ; N'int ket êz da dorri, gwir eo : ma vezont greet mad, kaled int evel mein.

Poueza ra peb torz wardro daou hant lur, ha pemp pe c'hweh torz a zo a-wechou e peb forniad... Pa vezo bet greet eun nebeud mad a dorziou, kaset e vint d'al labouradeg soud hag iod da Waien evid beza gwerzet. Peurvuia

(2) **16 real, 20 real** : priz ar soud-bezin d'ar mare m'eo bet skrivet ar pennad-studi. (Eur **real** a dalveze 5 gwenneg.) — Bremañ ne vez ket mui tennet an iod pe danvezioù all diouz ar soud-bezin, hogen war-eeun diouz ar bezin, ebarz al labouradegoù (uzinoù) : rouez eo gweled, en deiz hirio, ar forniou-soud koz o tivogedi war aoteier Kerne ha Leon.

ar hant lur soud a dalv c'hwezeg pe ugent real, nemed ar soud diwar bezin miz mae a ya betek daou skoed pe seiz lur (2).

Diwar eur pennad embannet e 1909
war « Feiz-ha-Breiz ».

GERIOU HA TROIOU-LAVAR

I — Ar bezin-troh

- **Bezin-troh, bezin-tourin, bezin-med** : ar goumon a vez trohet war ribl ar mor, — disheñvel diouz an hini a deu d'an aot goude an taolioù gwall-amzer (ar **bezin-tonn**).
- **Bro-Pagan** : ar vro war arvor hanternoz bro-Leon, adal Goulhen betek Plougerne ; tud ar vro-ze : **Paganiz** ; eur **Pagan**, eur **Baganadez**.
- **da drempa** ; — **trempa** : drusaad an douar, e deila, e demza, e stua (gand teil, bezin pe « ludu » ; al ludu chimik a vez greet outañ ive : **temz**).
- **ar v/meneziadiz** : tud o chom e bro Menez-Are, pe war ar hosteze.
- **reverzi, reverdi** : mare braz.
- **chao (L.)** : an dud gouest da labourad en eun tiegez.
- **pa gouezor... e hellor** : amzer-da-zond dibersonel « koueza » ha « gelloud ».
- **eur bomm kan** : eun tamm kanaouenn, eur houblad bennag.
- **an dolz ; tolz** : bern bezin (**tolzenn** : eur peziad traou, eur bloh).
- **gourlenn** (pe **gourlano**) : mor en e uhella.
- **ar v/barrenn** : kas ar mor, redvoren (p'emañ ar mor o sevel).
- **heurtal** : bounta ; amañ : poueza pe sacha war ar **roeñvou**.
- **da h/gorren** : da zastum, da zerri, da lakaad a-gostez.
- **pe grivizi ; krivizi** : meur a **h/kravaz**.
- **an tevenn, e L.** : an dorgennig trêz a-hed an aot ; e-leh all : kerreg uhel a-uz d'an aot.
- **e skuillont anezo** : implijet eo ar ger « bezin » evel pa vefe eul lies-ter (heñvel a vez greet e Goueled-Leon evid ar geot, an ed, h.a.).
- **da zehi** (ha da veza gwalhet gand ar glao, war eun dro) : ne vez berniet ar bezin nemed pa vez seh-kraz.

II — An devi-bezin

- ANOIOU-LEH** — **Ar Hab** : ar Hab-Sizun, bro Beg-ar-Raz ; — **al Loh (Loc'h)** : aot Preveill, damdost da Blogoñ ; — **Landreved** : porzig war aot an Eskibien ; — **Gwaien** : porz-mor (Audierne) ; — **Nervili** : en Eskibien ; — **an Ero, ar Gambor** : kerreg e-tal an Eskibien.
- **boae**, pe **bae** : ouf braz, pleg-mor.
- **eur forz a voged** : eur vogedenn vraz, kalz moged.
- **an dromm (K.)** = an dolz (L.). **diwar ar ger galleg** : « **drome** » = pakad tammou koadach lakeet war-neuñv.
- **pladinier** : mein braz plad.
- **war o h/kant** : war o hostez.
- **peguz** : a beg, a stag.
- **a-zonn (sonn, sounn)** : eeun en zao, a-blomm, a-bik, a-zerz.
- **mahet** : moustret, breset, gwasket kaled warnañ.
- **labouradeg** : ti braz, savadur ma vez labouret ennañ danvez pe zanvez, marhadourez pe varhadourez.
- **an torziou soud** : heñvel e oa ar berniou soud stummet gand an arvoriz ouz mellou torziou bara.

III — D'eun alhoueder

- **eonig** = evnig, labous bian.
- **ar houmoul flamm** : ar h/koabr, skeduz e liou.
- **skoill** : harz, eun dra o viroud da vond war-raog.
- **pazinier an oabl ehon** : dereziou (pe diri) an neñv divent.
- **strewet** : skignet du-mañ du-hont (**a-streo**).
- **'Benn emberrig** : a-benn nebeud amzer, heb dale.
- **terien**, pe **tirien**, **park-tirien** : douar-fraost, douar-leton, kozenn, d.l.e. : tachad-douar dihonid, chomet da « goza ».



D'EUN ALHOUEDER

gand Reun ar Moug

Sao, ma halon,
Ma labousig
Dousig-dous !

Louz ar bed ?
Drez ha spern
Gaver ennañ ?



Petra vern,
Eonig laouen,
Sao bepred !

Sao 'ta ! Kan
Da ganacuenn
Sart ha glan !

Dreist ar glabouz
Hag ar fank,
Pign, ma labous,
Kalon dan !

E gwele gloan
Ar houmoul flamm
N'eus flemm na doan,
N'eus skoill na lamm.

Pign, ma mignon,
Dreist ar girzier,
Pign, alhoueder,
Gand pazinier
An oabl ehon.

Dreist ar reier
A zo du-hont,
A zo strewet
Par da zeñved
El lanneier !

Pign nebaon !
Alhouederig,
Daoust ma ranki
'Benn emberrig
Dond d'an traoñ !

Daoust ma ranki
Diskenn, diskenn,
Petra vern ?
Diskenn, diskenn
War an terien
'Touesk ar spern !

(Barzonegou)
(Barzonegou)